

SOMMAIRE

	Synthèse du rapport d'activité
	RGA
	Organisation des filières et relations commerciales
	Dynamique réseau et formation
	Communication
	Environnement
	Europe et international
	Productions animales
	Productions végétales
	Foncier agricole
	Gestion de l'activité agricole
	Territoires
	Signes de qualité
	Partenariats - Terres innovantes
	Affaires publiques
	Innovation

Synthèse du Rapport d'activité

I. Le renouvellement des générations et la structuration des filières : les deux piliers de l'action JA

> Le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA) au cœur de l'action de JA

JA reste l'acteur incontournable du renouvellement des générations dans le paysage agricole et le prouve une nouvelle fois par une action dense sur le dossier tout au long de l'année. En témoignent les résultats concrets de la revalorisation du montant moyen de la Dotation Jeunes Agriculteurs et de l'augmentation du nombre d'installations en 2018, confirmée en 2019. Une action qui s'appuie sur un réseau JA dynamique, à l'image de la participation à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'à la session nationale.

- **Session RGA 2020, un travail de fond sur la promotion du métier** : réunissant plus de 190 participants, la session RGA s'est déroulée cette année au Grand-Bornand dans les montagnes de Haute-Savoie. L'occasion pour l'ensemble des JA présents de travailler durant ces trois jours sur la promotion du métier et notamment de poser les jalons d'un cadre de communication cohérent entre les différents échelons de JA avec pour objectifs d'être proactifs sur la promotion des métiers de l'agriculture et de se recentrer sur l'image de l'agriculteur.



- **Contrôle fin de PE, trois chantiers stratégiques** : un long travail a été mené dans le cadre de la simplification du contrôle de fin de plan d'entreprise. La principale cause de cette réforme : le revenu, trop complexe à contrôler selon l'Etat et devenant souvent une double peine pour le jeune n'ayant pas atteint le critère d'un SMIC. JA a donc proposé trois chantiers, acceptés par le ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration du dispositif, portant une vision à long terme et soucieuse de garder un dispositif pertinent et tourner vers le porteur de projet : la labellisation des PE, l'avis conforme en CDOA et le suivi-post installation.

- **Transmission** : après une année 2018 placée sous le thème de la transmission, les travaux ont continué sur ce dossier avec une déclinaison de la charte nationale Expertis dans les régions test, Centre Val de Loire et Pays de la Loire, ainsi qu'avec l'élaboration d'une méthodologie de travail avec les experts locaux.

- **Déchéances de DJA** : JA poursuit son action à tous les niveaux pour éviter un grand nombre de déchéances, en partageant avec le réseau les mécanismes de contrôle, les voies de recours possibles ainsi que les potentiels leviers d'actions. Le nouveau décret sur les contrôles de fin de PE va pouvoir améliorer la situation, surtout grâce au travail en cours pour le renforcement des PE et le suivi post-installation. Aujourd'hui, l'enjeu du renouvellement des générations est tel qu'il n'est plus possible de sanctionner la réussite ou l'échec, l'agriculture a besoin de jeunes formés et accompagnés.

- **Demain Je Serai Paysan (DJSP), une nouvelle impulsion** : une nouvelle dynamique se met en place pour l'outil de promotion du métier de JA s'articulant autour de quatre actions : le recensement des outils de promotion du métier, le renforcement du site internet DJSP, la valorisation des avancées lors des événements nationaux et le renforcement du lien avec les partenaires. Fort de ce nouveau dynamisme, le stand DJSP sur le salon de l'agriculture a été une nouvelle réussite, particulièrement apprécié des partenaires du projet, mobilisés dans les animations.

- **Étude sur les compétences des jeunes installés** : Les travaux de thèse entamés dans la continuité des programmations 7 et 8 de la GPE sur l'adéquation emploi-compétences chez les nouveaux installés se poursuivent en partenariat avec l'ensemble des membres du Conseil de l'Agriculture Française. La première phase exploratoire s'est terminée fin janvier 2020 avec des entretiens menés dans les quatre régions de l'enquête : Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, Hauts-de-France et Occitanie. Cette étude aura pour double objectif de comprendre comment sont perçus les enjeux de l'installation en fonction des régions et des organisations qui s'emparent du dossier de l'installation et quelles sont les conditions d'émergence de nouveaux instruments d'aide et d'accompagnement à l'installation. Résultats attendus pour 2022.

> La structuration des filières : pour une application pleine et entière des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA)

Cette année aura largement été marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent frappant tous les secteurs. Néanmoins, l'agriculture et l'ensemble des filières ont su montrer leur capacité à résister et à préserver la continuité dans la chaîne alimentaire. Ce constat doit tout de même être contrasté tant les effets de la crise Covid-19 ont été hétérogènes selon les filières. Pour les filières les plus impactées, ce sont à nouveau les producteurs qui sont la variable d'ajustement dans la répartition de la valeur.

Cela met en avant certains points à optimiser dans l'organisation des filières pour mieux anticiper et gérer la production et la commercialisation de l'offre au quotidien comme en cas de crise. Tous ces éléments nous rappellent à quel point le dispositif issu des EGA doit être souverain pour des relations commerciales équilibrées et un juste retour de la valeur aux producteurs.

- Permettre une application pleine et entière des EGA, particulièrement sur la construction du prix payé au producteur et veiller à une meilleure organisation économique des filières

L'ensemble du dispositif issu des EGA, et notamment la loi qui en découle, est désormais opérationnel, notamment par la publication des textes d'application. Notre action première est d'œuvrer pour sa pleine application :

- décliner les plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture, une meilleure organisation des filières et le développement d'une contractualisation saine et efficace ;
- renforcer la transparence et construire les prix « en marche avant » basés notamment sur des indicateurs de coûts de production et renforcer le développement des contrats/accords cadre ;
- contrôler et, le cas échéant, sanctionner toutes les pratiques abusives à tous les niveaux et mettre en œuvre l'interdiction de céder à un prix abusivement bas ;
- lutter contre la guerre des prix par la prolongation et l'application de l'ordonnance qui revoit à la hausse le seuil de revente à perte et qui encadre en volume et en valeur les promotions concernant les denrées alimentaires ;
- développer des filières locales rémunératrices et respectueuses de l'image et du travail des agriculteurs.

- Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF)

L'ouverture accrue des marchés, reposant sur une quasi libre circulation des produits, exacerbe la concurrence entre notre production agricole nationale aux standards exigeants et des produits aux origines très diverses de moindre qualité. Nos standards sociaux, sociétaux et environnementaux doivent être une force pour les filières alimentaires françaises et ramener de la valeur dans les cours de ferme.

C'est pourquoi, et d'autant plus suite à la crise sanitaire que nous venons de traverser, valoriser la production et l'approvisionnement de proximité, assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs et dénoncer les importations distorsives sont au cœur de la stratégie déployée par JA :

- **Permettre une transparence totale pour le consommateur** : JA ne cesse de renforcer son action pour un étiquetage de l'origine de tous les produits alimentaires, notamment à travers la pérennisation de l'expérimentation nationale sur l'étiquetage de l'origine du lait et des viandes dans des produits transformés et de son extension à l'ensemble des produits de l'UE. JA a également été associé à l'Initiative Citoyenne Européenne, Eat Original, pour défendre la transparence sur l'origine des produits ;
- **Stopper toute importation déloyale** : JA dénonce les accords de libre-échange tels qu'ils sont conçus actuellement et prône l'application de l'interdiction de commercialiser des produits ne respectant pas les exigences de la réglementation européenne prévue par la loi EGA ;
- **Développer un approvisionnement français et local en RHF** : la restauration collective représente un débouché non négligeable pour les agriculteurs français, 48% des repas étant servis hors foyer. Dans certaines filières, une trop grande majorité des produits servis est importée. Nous sommes pleinement mobilisés auprès des élus locaux pour soutenir toutes les démarches qui visent à favoriser le dynamisme économique des territoires tout en s'assurant de la qualité des produits.



II. L'action européenne de JA en faveur d'une Pac post-2020 ambitieuse

La prochaine réforme de la Pac est en pleine négociation depuis plus de deux ans. Les discussions ont pris du retard à tous les niveaux - européen, national et régional – en raison principalement du Brexit et désormais de la crise sanitaire de la Covid-19. Nous pouvons espérer tout même un accord sur le cadre financier pluriannuel d'ici fin 2020 et sur les textes règlementaires d'ici début 2021. Ce retard provoque, comme lors de la programmation précédente, la mise en place d'une période de transition qui devrait durer deux ans, jusqu'au 1er janvier 2023, durant laquelle les outils de la programmation actuelle perdureront. En dépit de ce contexte instable, opaque et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens à tous les échelons.

Nous continuons à mettre en avant nos propositions pour une politique agricole européenne qui doit garantir la sécurité alimentaire. Pour y parvenir, elle doit favoriser le développement et la mise en place de filières alimentaires structurées et durable dotées de stratégies :

- pour maintenir des agriculteurs nombreux et accompagner le développement d'exploitations de type familial viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires ;
- pour accompagner l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur ;
- pour sécuriser le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques et renforcer la résilience des exploitations ;
- pour construire un nouveau pacte avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture.



Cependant, face à un cadre qui devient de plus en plus contraint, JA s'efforce de décliner son projet avec les outils à disposition pour la prochaine Pac. Réunis en session nationale organisée conjointement par les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie à Morestel en Isère, Jeunes Agriculteurs a poursuivi son travail en contribuant à l'élaboration du Plan Stratégique National français (PSN), actuellement en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Un travail qui consiste à décliner notre vision dans la mise en œuvre concrète de la future Pac.

Dans la droite lignée de nos travaux, fort de sa position Pac, le Conseil européen des jeunes agriculteurs (Ceja) intensifie également ses travaux sur le sujet, et principalement le renouvellement des générations avec notamment une campagne

pour doubler le budget alloué au RGA dans la Pac. Face à tous ses enjeux, JA se félicite d'avoir obtenu le poste de vice-président du Ceja dans la dernière ligne droite de la réforme européenne.

III. Appui au réseau et formation, deux fondamentaux historiques de JA

> Des actions de formation pour une montée en compétences du réseau :

- **Une deuxième Université d'Hiver consacrée au Projet Identité de JA (PIJA) et à la montée en compétences du réseau JA** : accueillie par le Loiret, l'UH 2019 a réuni plus de cent participants venus travailler sur le Projet Identité JA, lancé lors du congrès JA 2018, et sur la montée en compétences des élus.
- **Formations thématiques** : malgré une réforme de la formation qui modifie la prise en charge des frais de formation, la montée en compétences des responsables et collaborateurs de notre réseau se poursuit. Avec plus de 110 personnes formées l'année passée à travers une dizaine de formation à Paris ou en Régions, le bilan de l'Organisme de Formation (OF) JA est très positif.

> Un appui quotidien au réseau

- **PIJA, dernière ligne droite de notre audit interne** : lancé en 2018 pour une durée de 2 ans, le PIJA a pour volonté d'engager une réflexion sur ce qui définit JA, ses évolutions futures et les actions à mettre en œuvre en réaction à plusieurs constats : baisse de l'adhésion, problématique de renouvellement des générations de responsables, diversité d'attentes. Le projet s'est construit en succession d'étapes : un travail de diagnostic et d'enquêtes, un travail collaboratif en ateliers pour faire ressortir les grands axes de réflexions et leviers à actionner et un travail continu du Copil Réseau afin de proposer une structuration et des actions à engager. Trois axes de travail en sont ressortis : l'image de JA en tant qu'acteur jeune et incontournable, la communication au service de la notoriété et l'organisation interne et territoriale.
- **Des séminaires nombreux** : Les interventions au sein du réseau sont essentielles pour créer du lien entre les différents échelons. JA Nat intervient régulièrement tout au long de l'année en format séminaire en département et en région. La nouvelle équipe syndicale s'est déjà impliquée dans cette tâche avec la réalisation de 6 séminaires depuis le début de l'année 2020.

Et plus largement, de nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année pour faciliter le lien entre échelons, répondre aux sollicitations du réseau et accompagner le réseau au quotidien.

IV. JA partenaire et interlocuteur incontournable de la société

> Affaires publiques : JA mobilisé au quotidien

Cette année a une nouvelle fois été rythmée par de nombreux chantiers politiques et législatifs : la poursuite des Etats Généraux de l'Alimentation, l'émergence du sujet des zones de non-traitement, l'épidémie de Covid-19 ou la réforme des retraites. D'un point de vue électoral, les élections municipales ont fortement influencé l'actualité politique.

- **Priorité au renouvellement des générations pour la campagne aux élections municipales** : Jeunes Agriculteurs s'est adressé plusieurs fois aux maires (semaine du foncier, semaine RGA, SIA, etc.) pour mettre en valeur nos propositions dans les domaines de l'installation, du foncier, de la promotion du métier et du rôle des jeunes dans les territoires.

- **JA se mobilise pour relancer l'agriculture suite à la crise de la Covid-19** : L'épidémie de Covid-19 a impacté l'agriculture mais a aussi conduit à revoir notre façon de concevoir notre alimentation, suite aux craintes de pénurie. JA s'est mobilisé auprès de l'ensemble des responsables politiques pour proposer des mesures de relance et soutenir les agriculteurs. Nos propositions sont réunies dans notre manifeste pour la souveraineté alimentaire après la crise, exposant notre vision de long terme en 9 fiches thématiques.



Et plus globalement, nous avons poursuivi notre action sur l'ensemble des dossiers (Projet de loi de Finances, Dévalorisation du métier et intrusions dans les élevages, accords commerciaux internationaux, gestion des risques, etc.)

> **Communication : JA sur tous les fronts**



- **La 6ème édition des Terres de Jim** a rassemblé plus de 115 000 visiteurs en Haute-Loire qui ont été conquis par les produits agricoles et les animations. Ce voyage au cœur de l'agriculture n'aurait pu être possible sans la mobilisation de JA 43, des 800 bénévoles mais aussi de l'ensemble des partenaires. Du fait de la Covid-19, l'édition 2020 dans les Alpes de Haute-Provence sera reportée en 2021.

- **Objectif atteint pour l'édition 2020 du Salon International de l'Agriculture (SIA)** : malgré une fermeture précoce du salon en raison de la crise sanitaire, le stand JA, animé quotidiennement en partenariat avec les régions, a rempli ses promesses en étant un lieu d'échange privilégié avec les adhérents JA mais aussi avec les

politiques qui ont notamment signé en nombre notre charte pour les élections municipales 2019 s'engageant pour le renouvellement des générations en agriculture. Autre fait marquant, pour la première fois, la soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs s'est tenue au dernier étage du Hall 7 de Porte de Versailles, donnant une nouvelle ampleur à la « soirée JA » du salon en rassemblant près de 1000 personnes, autour des lauréats de la dernière édition, des partenaires du concours et du ministre de l'Agriculture.

- **Les comptes Twitter et Facebook de JA** ont connu un fort développement, franchissant respectivement la barre des 21 000 et 18 000 abonnés. Les pages Facebook et Twitter se sont fait le relai des interventions médiatiques, des groupes de travail ou des rendez-vous de nos élus tout au long de l'année. En parallèle de ces publications quotidiennes, plusieurs campagnes ont été menées sur les réseaux sociaux notamment celle promouvant le manger français durant Noël ou le #onvounourrit, lancé par Jeunes Agriculteurs durant le confinement, qui a rencontré un impact médiatique important.

> **JA Mag : lancement de la nouvelle formule**

Le magazine des jeunes agriculteurs a vécu une année riche en changements. Dans la volonté de répondre aux besoins de ses lecteurs, plusieurs chantiers ont été menés de front : parmi les principaux, figurent le passage d'une version papier mensuelle à bimestrielle et la création du site internet, lancé fin février 2020 à l'occasion du SIA.

> **Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs**

Terres innovantes vient de fêter son quatrième anniversaire avec une ambition grandissante et toujours autant de projets.

- Après la première saison de la Web série « Et En Vrai » réalisée et diffusée en 2019 et qui a été visionnée près de 180 000 fois, une saison 2 est en préparation pour 2020. Elle porte le même nom et mettra en avant l'impact positif de l'agriculture sur les territoires. Cette deuxième saison montrera qu'au-delà de produire pour nourrir, les agriculteurs, les jeunes en particulier, rendent de nombreux services à la communauté, qu'ils sont engagés, et qu'ils mettent en place et participent activement à des initiatives pour resserrer les liens avec la société.

- Le concours Graines d'Agriculteurs continue son chemin en 2020, la dixième édition du concours a été consacrée à la communication et à la pédagogie avec le slogan « Les agriculteurs cultivent leur image ».

Enfin, en raison de la crise de la Covid-19, l'évènement majeur de cette année, Les Toqués de l'Agriculture, a dû être reporté à 2021. Rendez-vous au Printemps prochain sur le parvis de l'hôtel de Ville !



Contexte

L'année 2019 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la politique installation avec un transfert de compétence de l'Etat vers les Régions. Pour la prochaine programmation, la gestion des aides non surfaciques de la PAC et notamment celles liées à l'installation seraient gérées par les conseils régionaux. Ce changement d'interlocuteur laisse beaucoup d'incertitudes sur une cohérence nationale de la politique installation.

Fort d'un réseau installation extrêmement dynamique, Jeunes Agriculteurs a pu montrer qu'il restait l'acteur incontournable de cette politique et a d'ores et déjà entamé le travail avec les conseils régionaux et Régions de France.

Notre action

Contrôle fin de PE : trois chantiers stratégiques

Une longue négociation a été menée avec les services du ministère de l'agriculture concernant le contrôle de fin de plan d'entreprise. La principale cause de cette réforme : Le revenu, trop complexe à contrôler selon l'Etat et devenant souvent une double peine pour le jeune n'ayant pas atteint le critère d'un SMIC.

Afin de rester constructif et d'éviter les dérives qu'une suppression de contrôle de revenu pourrait engendrer. Le groupe RGA a identifié 3 chantiers pour l'amélioration du dispositif : la labellisation des PE, l'avis conforme en CDOA et le suivi-post installation. Trois demandes acceptées par les services de l'Etat et portant une vision à plus long terme, soucieuse de garder un dispositif pertinent et tourner vers le porteur de projet.

Les travaux ont déjà commencé avec une première audition de JA par le CGAAER. Une étude sur la mise en place de nos propositions est en cours, ainsi que sur les voies d'amélioration du dispositif.

Rapport du CESE sur l'installation : vote favorable de JA ... avec de sérieuses réserves. Le Conseil Economique, Social et Environnemental a voté à la quasi-unanimité, le 9 juin dernier, le rapport : « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ». JA s'est fortement impliqué dans cette étude, menée par Bertrand Coly sur le dossier du renouvellement des générations en agriculture qui détaille 19 préconisations pour répondre à ces enjeux.

L'agriculture et les porteurs de projets évoluent. Il est donc nécessaire de continuer à faire évoluer la politique installation pour qu'elle fournisse une réponse adaptée à tous les porteurs de projet. La transmission n'est pas assez prise en compte dans les politiques publiques. Les cédants manquent d'accompagnement humain et financier qui pourrait les inciter à transmettre leur exploitation. Un manque de lisibilité et de complémentarité entre les nombreux dispositifs est observé sur les territoires. Il est donc nécessaire d'avancer vers la simplification et d'améliorer la coordination entre acteurs.

Jeunes Agriculteurs a décidé, avec le groupe « agriculture », de voter favorablement pour le rapport du fait de l'ambition donnée au renouvellement des générations par une politique forte sur l'installation et la transmission, mais aussi pour la cohérence avec nos revendications, notamment en matière de transmission et de foncier. Néanmoins, avec nos partenaires du groupe (FNSEA, APCA, FNMA), nous avons insisté sur notre profond désaccord avec certaines propositions, notamment celles consistant à porter à 50 ans la limite d'éligibilité pour la DJA, qui impacterait fortement l'enveloppe pour les jeunes, ou encore sur l'absence de mesures en faveur de la promotion du métier.

Session RGA : Le rôle de la promotion du métier

Avec plus de 190 participants, la traditionnelle Session Renouvellement des Générations en Agriculture s'est déroulée, au Grand-Bornand dans les montagnes de Haute-Savoie, les 28, 29 et 30 janvier derniers. L'occasion pour l'ensemble des jeunes agriculteurs(trices) de travailler durant ces 3 jours sur la promotion du métier et notamment de poser les jalons d'un cadre de communication cohérent entre les différents échelons chez JA avec pour objectifs d'être proactifs sur la promotion des métiers de l'agriculture et de recentrer la promotion sur l'image de l'agriculteur.

Outre les ateliers de travail, cette réunion du réseau JA a permis d'échanger sur l'actualité RGA, de se concentrer sur la communication et l'orientation au travers de 2 tables rondes. Enfin elle a aussi permis de réfléchir sur comment fédérer une équipe avec l'intervention d'une formatrice en management et coaching.



Groupe RGA et AIR

Fort d'élus et de collaborateurs motivés, les groupes RGA et AIR se sont rassemblés de nombreuses fois pour traiter de nombreux dossiers complexes. Que ce soit en réunion physique ou en réunion téléphonique, l'échelon national a pu s'appuyer sur un groupe RGA vigoureux et constant.

DJSP



Une impulsion a été remise sur l'outil de promotion du métier initiée et portée par Jeunes Agriculteurs : Demain je serai paysan (DJSP). Cette impulsion s'organise en 4 actions : Recensement des outils de promotion du métier, Renforcement du site DJSP, Valorisation des avancées lors des événements nationaux et Renforcement du lien avec les partenaires.

Fort de ce nouveau dynamisme, le stand DJSP a été une réussite sur le salon de l'agriculture ! Venus de toute la France, élus et collaborateurs ont mis en lumière leurs actions de promotion du métier. Ils ont pu accueillir les porteurs de projet cherchant des informations ou éveiller l'intérêt des plus (ou moins) jeunes sur le métier d'agriculteur.

Enfin le stand a accueilli des rencontres plus formelles, avec un petit déjeuner partenaires, des conférences sur l'agriculture urbaine, les GAEC à l'essai et la venue du ministre de l'Éducation : Jean-Michel Banquer.

Agriculture urbaine

Déjà l'année dernière, Jeunes Agriculteurs s'emparait du sujet relatif à l'agriculture urbaine en proposant une table ronde « Installation en agriculture urbaine : spécificité de la filière, quelles difficultés, quelles perspectives ? », lors du SIA 2019. Le syndicat s'engage sur ce dossier d'agriculture en milieu urbain, qui fait partie de ce que l'on nomme « les nouvelles formes d'agriculture ». Celles-ci, en plein essor, interrogent par leurs particularismes. La question du bail rural en est une, où il y a nécessité d'adapter les outils existants. Pour mener la réflexion, Jeunes Agriculteurs a participé au Rapport d'analyse des résultats de l'enquête sur les nouvelles formes d'agriculture (urbaine) par l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP).

Aujourd'hui, Jeunes Agriculteurs s'efforce d'établir et de renforcer des partenariats avec ces acteurs des nouvelles formes d'agriculture, afin d'être présents lors des débats et d'apporter son expertise concernant l'installation des jeunes en agriculture, fer de lance de son action.

Déchéance

Cette année encore, Jeunes Agriculteurs s'est rendu à toutes les commissions ASP afin de défendre les dossiers des Jeunes installés faisant l'objet d'une déchéance de DJA. Malheureusement cette commission, émanant du ministère de l'Économie, reste très éloignée des considérations agricoles. Les seuls dossiers que Jeunes Agriculteurs parvient à sauver sont à chaque fois pour des porteurs de projets dans des situations dramatiques. Le nouveau décret sur les contrôles de fin de PE va pouvoir améliorer la situation, surtout grâce au travail en cours pour le renforcement des PE et le suivi post-installation, mais Jeunes Agriculteurs déplore la différence de traitement entre les dossiers 2014 et 2015, ces réformes auraient dû être faites dès le début de la programmation. Aujourd'hui l'enjeu du renouvellement des générations est tel qu'il n'est plus possible de sanctionner la réussite ou l'échec, il faut des jeunes formés et accompagnés.

Expertis

Cette année les travaux ont continué sur la transmission avec une déclinaison de la charte nationale Expertis dans les régions test Centre Val de Loire et Pays de la Loire ainsi qu'avec l'élaboration d'une méthodologie de travail avec les experts locaux. Plusieurs dossiers de cédants sont en cours d'étude.

Stages à l'étranger

Jeunes Agriculteurs continue le travail engagé sur ce programme d'actions lancé, pour rappel, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'ingénierie du projet s'est consolidée, notamment avec le développement d'un plan de communication et d'une charte graphique dédiée. Il a pu être présenté à quelques partenaires européens dans le cadre d'un groupe de travail au COPA-COGECA, dans le but de tisser des liens plus étroits avec nos voisins et proposer, ainsi, une palette d'offres de stage diversifiées aux porteurs de projet à l'installation, qui souhaiteraient faire une mobilité.

De plus, l'été 2019 a vu partir la première stagiaire, qui a réalisé son stage en élevage caprin laitier en Suisse durant 6 semaines, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux départs. La fin de l'été 2020 devrait voir partir une nouvelle stagiaire, pour l'Espagne, afin de s'essayer à la culture de la pistache.



Étude sur les compétences des jeunes installés

Les travaux de thèse entamés dans la continuité des programmations 7 et 8 de la GPE sur l'adéquation emploi-compétences chez les nouveaux installés se poursuivent en partenariat avec l'ensemble des membres du Conseil de l'Agriculture Française. La première phase exploratoire s'est terminée fin janvier 2020 avec des entretiens menés dans les quatre régions de l'enquête : Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Hauts de France et Occitanie. Celle-ci, combinée à une seconde phase d'enquête, aura pour double objectif de comprendre comment sont perçus les enjeux de l'installation en fonction des régions et des organisations qui s'emparent du dossier de l'installation et quelles sont les conditions d'émergence de nouveaux instruments d'aide et d'accompagnement à l'installation (à l'instar des prêts d'honneur ou des espaces tests par exemple). C'est par le prisme d'une meilleure compréhension du paysage actuel que Jeunes Agriculteurs entend mieux appréhender et accompagner les besoins au moment de l'installation.

Formation

Jeunes Agriculteurs National a continué ses travaux de recensement des cas problématiques liés au plafond annuel des 2000€ appliqué par VIVEA. Nous avons aussi recensé plusieurs cas problématiques liés à l'application d'une rétroactivité de trois ans sur les financements VIVEA pour les porteurs de projets ayant déjà suivi un premier PPP de trois ans. Suite aux différentes réformes, VIVEA impose désormais aux porteurs de projet de faire financer les formations en priorité par le CPF. C'est pour cela que l'APCA a déposé une certification Création ou reprise d'une entreprise auprès du RNCP, le registre national de la formation continue. JA Nat suit toutes ces évolutions de près.

Crise COVID

La crise sanitaire a impacté l'installation et nous a obligé à adapter nos méthodes de travail. Afin de viser l'objectif de ne pas retarder les projets en cours nous nous sommes fortement mobilisés avec le ministère pour faciliter toutes les démarches administratives. Nous avons aussi poussé sur l'assouplissement des réglementations afin de ne pas pénaliser les porteurs de projet.

Perspectives

Un Budget installation incertain

Elle a été longtemps redoutée, elle est presque confirmée : l'hypothèse d'une baisse du budget de la PAC est fortement à craindre. Au vu des enjeux à venir, l'absence d'un budget ambitieux pour le renouvellement des générations ne serait pas acceptable. Jeunes Agriculteurs s'est positionné pour doubler l'ambition sur l'installation et demande de doubler le budget de la PAC sur l'installation pour qu'il passe de 2 à 4 %.

Négociations PAC avec Régions de France

2019 a été le temps des arbitrages, 2020 sera le temps des négociations. Jeunes Agriculteurs est déjà en relation avec Régions de France pour l'écriture d'une chartre sur l'installation qui garantirait un socle commun sur tout le territoire. Jeunes Agriculteurs réaffirme sa volonté de travailler avec les Conseils Régionaux pour construire une politique installation qui sera la plus adaptée aux besoins des porteurs de projet dans leurs territoires, mais il est absolument nécessaire d'éviter toute distorsion entre régions, partout en France. Il est nécessaire que le réseau reste uni et solidaire pour qu'un jeune n'ait jamais à faire un arbitrage sur son lieu d'installation car l'accompagnement humain et financier serait différent d'une région à une autre.

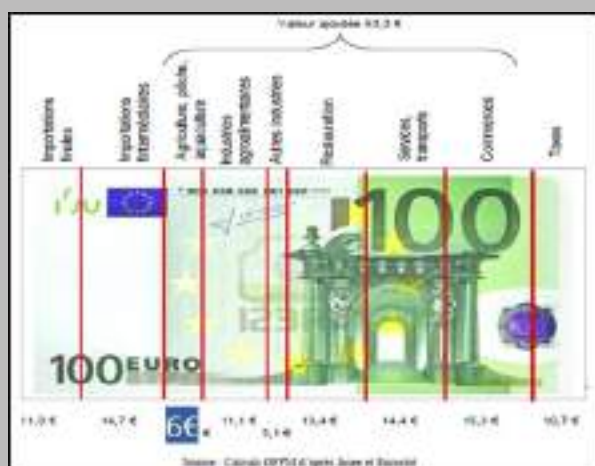
Rapport d'orientation 2020

Le Rapport d'Orientation 2020 sera décliné à l'issue du congrès. Il amène des propositions pour favoriser le Renouvellement des Générations en Agricultures. Il s'attache en particulier à revoir la formation initiale, l'accompagnement tout au long de la carrière, le dispositif à l'installation et à la transmission. Les débats menés par les congressistes et les positions qui ont été prises et partagées seront portés par un tout notre réseau Jeunes Agriculteurs.

Organisation des filières et relations commerciales



Contexte



Le début de l'année 2020 a, une nouvelle fois, été marqué par des négociations commerciales annuelles extrêmement tendues malgré nos espoirs nourris par les EGA. Cette tension a été renforcée par la crise du Covid-19 que nous venons de subir, même si ses effets ont été hétérogènes selon les filières. Dans l'ensemble, nous constatons que la continuité dans la chaîne alimentaire a pu être préservée. Mais pour les filières les plus impactées, ce sont à nouveau les producteurs qui sont la variable d'ajustement dans la répartition de la valeur.

Néanmoins, pour les producteurs, nous notons des disparités. A ce stade, nous pouvons souligner que certains acteurs ont joué le jeu de la mise en avant des produits français, et nous appelons de tous nos vœux à ce que cela perdure à l'avenir. Mais sans analyse exhaustive possible à ce stade, il

semblerait que d'autres se soient servis de la crise pour imposer des baisses de prix en tournant le dos aux EGA, qui doivent pourtant rester la seule loi à appliquer dans les relations commerciales.

Depuis juillet 2017, lancement des EGA, JA a été au cœur de l'ensemble des travaux, dans un contexte de revenu agricole toujours trop bas, comme en témoigne notamment la publication 2020 du rapport annuel de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, qui nous permet de mieux analyser les relations entre opérateurs commerciaux des filières. Des relations toujours tendues entre l'amont et l'aval des filières qui placent les exploitations agricoles dans des situations très difficiles. Une nouvelle fois le résultat est sans appel : sur cent euros dépensés à la caisse, seuls 6€ reviennent à l'agriculture, en baisse constante chaque année.

C'est dans ce contexte de fortes tensions sur les prix, subies par la quasi-totalité des filières et d'un déséquilibre manifeste dans le rapport de force, qu'il est nécessaire d'agir pour un meilleur revenu des agriculteurs qui s'articule autour de trois actions :

- Renforcer l'application des EGA particulièrement sur la construction du prix payé au producteur et veiller à une meilleure organisation économique des filières ;
- Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF) ;
- Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les pactes alimentaires territoriaux.

Notre action

Les EGA : un travail de concertation aux résultats concrets

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, Le Président de la République a réuni l'ensemble des parties prenantes pour tenir les Etats généraux de l'alimentation (EGA) qui reposaient sur quatre objectifs : Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition ; Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes ; Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs ; Promouvoir le choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

JA a participé à l'ensemble des EGA, à Paris et en régions, et a été omniprésent dans le cadre de la rédaction de la loi en portant des positions et propositions construites depuis plusieurs années avec l'ensemble du réseau. Nombreuses sont celles qui ont été reprises dans les conclusions et textes de loi promulgués.

Permettre une application pleine et entière des EGA, particulièrement sur la construction du prix payé au producteur et veiller à une meilleure organisation économique des filières

L'ensemble des conclusions des EGA ainsi que la loi EGA qui en découle rendue opérationnelle par la publication des textes d'application étant disponibles, notre action première est d'œuvrer pour leur pleine application :

- décliner les plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture, une meilleure organisation des filières et le développement d'une contractualisation saine et efficace ;
- renforcer la transparence et construire les prix « en marche avant » basés notamment sur des indicateurs de coûts de production et renforcer le développement des contrats/accords cadre ;
- contrôler et, le cas échéant, sanctionner toutes les pratiques abusives à tous les niveaux et notamment mettre en œuvre l'interdiction de céder à un prix abusivement bas ;
- lutter contre la guerre des prix par la prolongation et l'application de l'ordonnance qui revoit à la hausse le seuil de revente à perte et qui encadre en volume et en valeur les promotions concernant les denrées alimentaires ;
- développer des filières locales rémunératrices et respectueuses de l'image et du travail des agriculteurs.



A l'ensemble des dispositifs EGA s'est ajouté un travail au niveau européen pour revoir le droit de la concurrence, à minima le clarifier, véritable frein à l'organisation collective. La loi dite Omnibus, mise en œuvre depuis le 1er janvier 2018, a permis des avancées substantielles concernant l'Organisation Commune de Marché pour renforcer le pouvoir des producteurs au sein de la chaîne alimentaire. Plusieurs dispositions ont permis d'élargir les exemptions au droit de la concurrence pour les Organisations de Producteurs, permettre la contractualisation à l'initiative des producteurs et faciliter le partage de la valeur.

Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF)

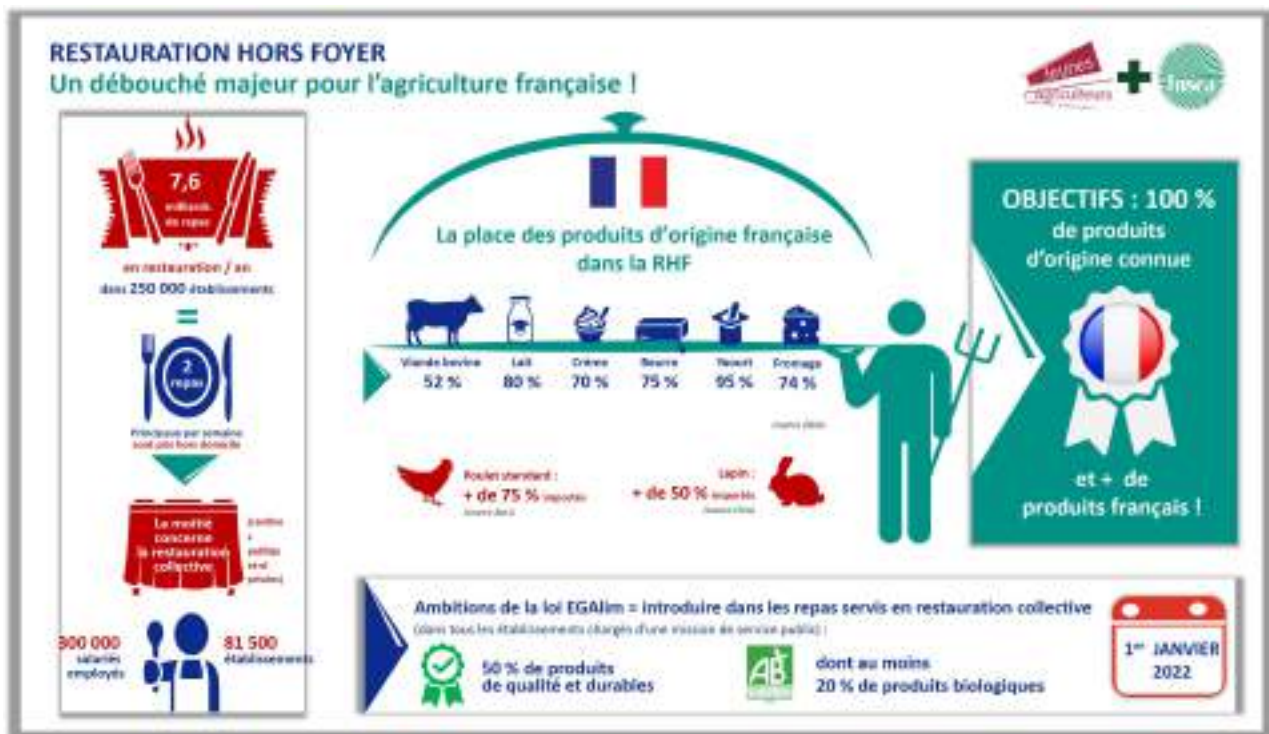
L'ouverture accrue des marchés, reposant sur une quasi libre circulation des produits, exacerbe la concurrence entre notre production agricole nationale aux standards exigeants et des produits aux origines très diverses de moindre qualité. Nos standards sociaux, sociétaux et environnementaux doivent être une force pour les filières alimentaires françaises. La mention de l'origine France constitue dès lors un levier majeur pour proposer des produits de haute qualité, créer de la valeur ajoutée et préserver la dynamique des territoires. Cela doit s'accompagner d'un engagement des transformateurs à s'approvisionner plus régulièrement en matière première d'origine française.

C'est pourquoi, et d'autant plus suite à la crise sanitaire que nous venons de traverser, valoriser la production et l'approvisionnement de proximité, assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs et dénoncer les importations distorsives sont au cœur de la stratégie déployée par JA.

- **Permettre une transparence totale pour le consommateur :** JA demande un étiquetage de l'origine sur tous les produits alimentaires, notamment à travers la pérennisation et l'extension de l'expérimentation nationale sur l'étiquetage de l'origine du lait et des viandes dans des produits transformés à l'ensemble des produits et de l'Union Européenne. JA a également été associé à l'Initiative Européenne des Citoyens, pour défendre la transparence sur l'origine des produits. L'objectif de rassembler 1 million de signatures dans un délai d'un an a été atteint. Nous attendons désormais de la Commission Européenne qu'elle nous permette d'avancer sur ce sujet [voir encadré]



- **Stopper toute importation déloyale** : JA dénonce les accords de libre-échange tels qu'ils sont conçus actuellement et prône l'application de l'interdiction de commercialiser des produits ne respectant pas les exigences de la réglementation européenne prévue par la loi EGA « Article 44 ».
- **Développer un approvisionnement français et local en RHF** : la restauration collective représente un débouché non négligeable pour les agriculteurs français, 48% des repas étant servis hors foyer. Dans certaines filières, une trop grande majorité des produits servis est importée. Nous sommes pleinement mobilisés auprès des élus locaux pour soutenir toutes les démarches qui visent à favoriser le dynamisme économique des territoires tout en s'assurant de la qualité des produits.



Pour un étiquetage de l'origine des produits obligatoire dans toute l'Europe

SUR L'ORIGINE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

**Demandez à l'Europe
un étiquetage obligatoire de l'origine !**



**Pour préserver votre droit à l'information
sur l'origine des denrées alimentaires,
soutenez l'Initiative européenne citoyenne**

La forte pression professionnelle, notamment via les actions VDNP/LDNP, appuyée par la pétition lancée par les OPA (dont JA) et des associations de consommateurs à l'occasion du SIA 2016 nous a permis d'obtenir une période expérimentale sur l'étiquetage de l'origine du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018. D'abord reconduite une nouvelle fois jusqu'en mars 2020 après un bilan positif, nous avons obtenu une nouvelle prolongation jusqu'à fin décembre 2021.

Poursuivant cet objectif de transparence pour les consommateurs, JA a soutenu l'Initiative citoyenne européenne Eat Original et agit pour diffuser la pétition afin d'engager la Commission à légiférer. Dans la droite lignée de notre action quotidienne, la Coldiretti, premier syndicat agricole italien, a réuni des partenaires de toute l'Union Européenne, pour lancer une Initiative Européenne des Citoyens « Eat Original – Unmask your food ». L'objectif est de faire pression sur la Commission Européenne concernant l'enjeu de la transparence de l'origine des produits. Pour imposer à la Commission européenne de légiférer, nous avons dû rassembler 1 million de signatures au niveau européen, issues d'au moins 7 pays différents. C'est chose faite. Nous devons agir désormais auprès de la Commission Européenne qui devra se positionner sur le sujet de l'étiquetage de l'origine des produits.

Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les projets alimentaires territoriaux

Jeunes Agriculteurs demande la mise en place d'un pacte alimentaire à l'échelon national, décliné au niveau régional, afin de tracer les grandes lignes de l'alimentation de demain : santé pour les consommateurs, respect de l'environnement, accès à l'alimentation, relocalisation de l'agriculture aux échelons national (favoriser les produits qui répondent aux normes de production françaises), régional (favoriser l'agriculture de la région) et local (recréer le lien entre agriculteurs et citoyens). La défense d'un pacte national permettra à la France de défendre cette vision de l'alimentation et de l'agriculture à l'échelon européen. D'autre part, il permettra d'insuffler cette volonté à l'échelle des régions et de construire des projets permettant de répondre aux spécificités régionales. Notre action d'autant plus cohérente que la période Covid a exacerbé les attentes des citoyens en matière de local.

Ce pacte prendrait la forme d'engagements entre les syndicats représentatifs de la restauration hors domicile (commerciale et collective), de la distribution, des pouvoirs publics, de l'Association des Régions de France (ARF), des Chambres consulaires, des interprofessions et des consommateurs selon une représentation équilibrée. L'éducation à l'alimentation viendra en complément des pactes alimentaires. Elle doit être orientée en priorité vers les plus jeunes, consommateurs de demain. Les programmes de l'éducation nationale doivent faire une part plus importante à l'alimentation responsable, gage de la triple performance économique, sociale et environnementale.

La mise en œuvre des pactes alimentaires doit s'appuyer sur une contractualisation solide entre l'ensemble des maillons des filières permettant une juste répartition de la valeur créée.

Perspectives

Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent qui a incité l'ensemble des citoyens à questionner sa vision de la société, de l'économie, jusqu'à ses choix, ses pratiques. Elle remet au centre des préoccupations les secteurs dits « nécessaires à la nation », tels que la santé ou l'agriculture et fait de la souveraineté alimentaire un des principes fondamentaux.

Notre action continue au quotidien pour faire appliquer l'ensemble du dispositif issu des EGA dans la construction du prix payé aux producteurs et dans les négociations commerciales à tous les niveaux. Le prochain grand rendez-vous est l'ouverture des négociations annuelles d'ici fin 2020. Une nouvelle fois, nous serons très vigilants pour faire respecter les différentes mesures et le cas échéant appeler à des sanctions exemplaires en cas de pratiques abusives.

Concernant l'approvisionnement local dans la restauration collective, un grand chantier a été lancé par les Pouvoirs publics dont JA est partie prenante pour faire entendre sa voix dans la rédaction des décrets qui accompagneront les entreprises de la RHF vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs.

Dans la droite lignée de la déclinaison des logos « produits de France » sur de nombreuses filières qui se poursuit, de « Viande de France » à « Fleurs de France », et pour assurer une meilleure traçabilité des produits agricoles et promouvoir le « Made in France », nous poursuivons notre action pour faire appliquer une transparence totale sur l'origine des produits.

Enfin, le travail pour une meilleure structuration de l'offre agricole continuera toujours pour un meilleur retour de la valeur sur nos exploitations. Plus largement, le syndicalisme devra s'assurer que les conclusions des EGA traduites dans la loi soient respectées par l'ensemble des acteurs. Le syndicalisme doit rester un appui à l'organisation économique.

Dynamique réseau et formation



Contexte

Jeunes Agriculteurs s'est toujours reposé sur 2 composantes fondamentales : l'appui au Réseau et la Formation. Ces 2 thématiques, portées et défendues, sont indispensables au bon fonctionnement de la structure et repose sur des piliers réaffirmés d'une mandature à l'autre.

L'appui au réseau est animé par le Copil Réseau, composé des 5 secrétaires généraux et 4 administrateurs. Il a fixé en début de mandature une feuille de route. Cette feuille de route se déroule en 4 objectifs déclinés en 8 actions prioritaires. Pour ce qui relève des objectifs, on retrouve le travail sur l'engagement et la participation au réseau (l'adhésion), la mobilisation interne (le vote des adhérents), le travail sur les outils et le fonctionnement de la structure, ainsi que le remplacement des élus.

De la même manière, la volonté de soutenir l'offre de formation s'est dessinée au sein du Conseil d'Administration. Cette année de nombreuses pistes de réflexion ont été abordées autour de la formation : la certification de notre Organisme de Formation National, le rôle de la formation dans le réseau, la conception d'une offre de formations suites aux élections des nouveaux bureaux afin d'accompagner les responsables, la formation délocalisée, etc...

Notre action

Dynamique Réseau

L'Université d'Hiver 2019, l'identité JA au cœur des réflexions

Accueillie par le Loiret, l'UH 2019 a réuni 111 personnes avec pour mission de travailler sur 2 thématiques principales : le Projet Identité JA et la montée en compétences.

Concernant le Projet Identité, le travail s'est articulé autour d'une présentation théorique afin de cadrer le travail commun à mener, permettre au réseau de s'approprier le projet et faire un bilan de l'accompli sur la dernière année. Une série d'ateliers a ensuite été animée afin de déterminer des perspectives, des chantiers futurs et identifier les objectifs. A l'issue de cette UH, 5 points de convergence sont ressortis quant à ce projet identité, qui posent les bases pour le travail à mettre en œuvre.

La volonté de montée en compétences est un point d'ancrage fort dans la façon dont JA réfléchit son réseau, que ce soit vis-à-vis de ses adhérents mais également de ses salariés. Au cours des ateliers consacrés à cette thématique, le media-training, la RH, le renouvellement des équipes et le syndicalisme économique ont été abordés.

Des ateliers construits autour du thème du prochain rapport d'orientation (RGA) ont également été proposés.



Projet Identité JA, un projet de mandature

Lancé pour une durée de 2 ans, le projet identité a pour volonté d'engager une réflexion quant à ce qui définit JA, ses évolutions futures et les actions à mettre en œuvre en réaction aux constatations suivantes : baisse de l'adhésion, problématique quant au renouvellement des générations de responsables, diversité d'attentes.

Le projet se construit en succession d'étapes : un travail de diagnostic et d'enquêtes, du travail collaboratif en ateliers pour faire ressortir les grands axes de réflexions et leviers à actionner, un travail continu du Copil Réseau afin de proposer une structuration et des actions à engager. 3 axes de travail sont ressortis : l'image de JA en tant qu'acteur jeune et incontournable, la communication au service de la notoriété et l'organisation interne et territoriale. Y sont associés des ambitions et enjeux.

Au Congrès 2020, un plan d'actions sera présenté et validé afin de pouvoir à la suite mettre en application les perspectives ressorties.



Les Toqués de l'agriculture, un événement régional anniversaire

Compte tenu de la pandémie du COVID-19 au mois de mars et des mesures de confinements prises par le Gouvernement, l'événement des Toqués de l'agriculture a été reporté à l'année 2021.

La promotion des Toqués avait été réalisée avec succès par des pré-événements autour de la gastronomie dans les régions ainsi que par des animations au SIA. Désormais, l'objectif est de poursuivre la dynamique créée autour de l'événement et de mettre à profit le travail investis par les régions. Le temps supplémentaire à disposition nous donne l'opportunité de s'ouvrir éventuellement à de nouvelles propositions et de renforcer la cohésion entre les régions.



Mobilisations en réaction à l'actualité agricole

Suite à un contexte hostile (de l'agribashing permanent, les accords internationaux de libres échanges (CETA), une pression environnementale incompréhensible, notamment l'instauration des ZNT, et un sentiment de déconsidération du monde agricole) les différentes instances de l'été ont décidé de bâtir une stratégie syndicale partagée JA-FNSEA sur tout l'automne.

Au bilan, des milliers de paysans se sont mobilisés dans les grandes villes et dans les départements, ce qui aura permis d'ouvrir une fenêtre médiatique pour que le monde agricole puisse se faire entendre.



Les élections MSA

L'élection des délégués cantonaux de la MSA s'est déroulée du 20 au 31 janvier. Les candidats réunis sous la bannière FNSEA/JA ont rassemblé l'immense majorité des suffrages. La CFDT confirme son leadership sur le collège salarié. Seul bémol : un taux de participation de 26,08 % à nouveau en baisse. Un tiers des exploitants a cependant voté pour désigner les 13 760 délégués cantonaux. En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des Assemblées Générales électives devant désigner les conseils d'administration ont été reportées à l'exception de 3 caisses de MSA qui ont pu tenir cette instance. Ces élections ont donc été organisées par correspondance à la fin de la période estivale.

Les « échos web », version numérique des « échos des campagnes »

L'année 2020 marque un tournant pour le JAMag. En effet en plus de passer sur une formule bimestrielle, le journal se dote d'un site internet. Avec une mise en ligne au 1er mars 2020, ce site complet comportera notamment une rubrique "échos des campagnes". Celle-ci permet à l'ensemble des départements de contribuer à la vie du magazine en relatant les événements se passant sur son territoire. Cette nouvelle rubrique et formule de contribution fait l'objet d'un appui au quotidien des 2 conseillères réseau. Un tuto et un compte d'accès contributeur permettront aux départements même les plus frileux de se lancer dans l'expérience de la rédaction d'un écho.



Appui du Réseau au quotidien

Les interventions au sein du réseau sont essentielles pour créer du lien entre les différents échelons et maintenir celui-ci en vie. Tous les mois sont organisés des RSS et des CS pour réunir le national et l'ensemble des régions. Parallèlement nous intervenons en département et en région via des séminaires, des AG ou des UHR tout au long de l'année. La nouvelle équipe syndicale s'est déjà bien impliquée dans cette tâche avec la réalisation de 6 séminaires.

Un nouvel objectif pour cette année serait de familiariser le réseau avec l'utilisation de l'extranet et la nouvelle forme du JA MAG pour faciliter la circulation de l'information.

Adaptation à la crise du COVID-19

Lors de la pandémie du COVID-19, l'équipe nationale aura fait son maximum pour tenir informé l'ensemble du réseau et répondre à leur questionnement pour faire face à la crise. A cet effet ont été mis en place une «foire aux questions» ainsi qu'une brève régulière (11 ont été publiées) pour tenir informé les adhérents. En complément, un flash hebdomadaire relatant la mobilisation du réseau au cours de la semaine pour faire face au contexte était transmis tous les vendredis. Douze ont été produits au cours de la période de crise.

Le contexte de crise sanitaire et la situation de confinement ont abouti à l'interdiction de rassemblements, nous contraignant à reporter ou annuler grand nombre d'événements qui font la force de notre réseau. Pour fédérer les nouvelles équipes et continuer d'animer le tissu rural, l'équipe syndicale a souhaité encourager les structures locales à créer des initiatives d'événements via un guide mis à disposition sur l'extranet. Celui-ci avait également pour vocation de valoriser les différentes formes de mobilisation du réseau.

La Formation

Les chiffres de l'Organisme de Formation

Cette année JA a organisé 10 formations et formé 110 personnes. Malheureusement, suite à la crise Coronavirus, la plupart des formations du premier semestre 2020 ont été annulées.

Formation des nouveaux élus

Les sessions en présentiel de la nouvelle formation Président-SG, qui devaient avoir lieu au premier semestre 2020, ont été annulées à cause de l'émergence du Coronavirus. L'OF JA National a donc saisi l'opportunité pour lancer cette formation sous un nouveau format : un module en distanciel et un module d'une journée sur Paris à la rentrée. Des sessions entièrement en présentiel ont été reprogrammées en septembre. L'équipe nationale souligne l'importance de se former tout au long de son parcours à JA.

Formations délocalisées, une formule qui attire (mais qui doit être promue)

Plusieurs formations ont eu lieu dans les départements et dans les régions, organisées par les deux parties mais déposées à VIVEA par le national. L'organisme de formation de JA Nat est à disposition pour former le réseau non seulement au niveau national, mais aussi dans ses formules en délocalisé.

Formation à distance

L'émergence COVID nous a poussé à revoir nos méthodes de formation. Au présentiel, nous avons intégré le digital en synchrone et en asynchrone, notamment avec la formation Président-SG et la nouvelle formation « base de données Aboweb ».

Écoles des Responsables

Comme chaque année, JA Nat a accueilli plusieurs écoles des responsables organisées par les départements et les régions. Ces parcours permettent aux jeunes qui veulent se lancer dans la prise de responsabilité de se familiariser avec le monde syndical agricole et surtout d'échanger avec des élus nationaux.

Certification Organisme de Formation

Une des missions principales de JA est de former et faire monter en compétence son réseau. Suite à la loi du 5 septembre 2018, qui a changé tout l'univers de la formation continue, l'équipe de JA Nat travaille pour certifier notre OF National dans les meilleures conditions possibles et analyse les implications que cela a sur le plan économique et vis-à-vis de notre réseau. Cette certification est obligatoire pour tout centre de formation travaillant avec un fond de financement public, donc VIVEA et OCAPIAT.

Perspectives

- **Nouvelle dynamique syndicale** : Le renouvellement d'équipe qui aura lieu au cours du Congrès 2020, sera l'occasion d'apporter de nouveaux points de vue et de prolonger une dynamique syndicale. Ce sera également l'opportunité de repenser de nouvelles ambitions et faire émerger de nouveaux projets, en cohérence avec ce qui est en place.

- **Redynamiser les échanges** : L'objectif que s'est fixé la nouvelle équipe syndicale est avant tout de renforcer les liens entre les échelons notamment par l'utilisation des outils de communication existants mais également en s'appuyant sur les nouvelles solutions émergentes comme le PIJA.

- **Application et diffusion du Projet Identité JA** : Le Congrès signera la fin de l'investigation et de la première phase de construction autour du Projet Identité. L'année future sera l'occasion de déployer le projet dans le Réseau, via une appropriation et une mise en application au sein des mandatures. Ce sera également l'opportunité d'approfondir les sujets pointés et de creuser les plans d'actions fléchés.



Contexte

La communication a continué son travail d'application de sa feuille de route pour le mandat 2018-2020 qui avait pour principaux objectifs de renforcer la notoriété de JA et notamment son positionnement de syndicat « jeune », valoriser les positions, l'action de JA et de promouvoir le métier d'agriculteur.

Notre action

A) Communication institutionnelle

Site internet et newsletter externe

Poursuivant la mise à jour et l'évolution du contenu du site internet, un « kit de communication » est maintenant disponible dans l'espace presse pour répondre aux demandes les plus récurrentes en matière de logos, photos et visuels. L'envoi de newsletters externes mensuelles à nos contacts parlementaires, OPA, partenaires et réseau s'est poursuivi afin de relayer nos actions et revendications, notamment sur les projets de loi.

B) Événementiel

53ème Congrès à Roanne

Le congrès national de Jeunes Agriculteurs a eu lieu à Roanne (Loire) du 4 au 6 juin. Au programme : bilan annuel de son activité, échanges sur l'identité du syndicat, amendement de son rapport d'orientation mais aussi réflexions sur les enjeux géopolitiques qui concernent l'agriculture.

Moment fort dans la vie du réseau Jeunes Agriculteurs, le congrès national rassemble environ 800 participants de toute la France pendant trois jours de débats, dans une ambiance conviviale et festive.



Après l'assemblée générale et les votes statutaires, les congressistes ont amendé le rapport d'orientation 2019 qui formule des propositions en faveur de l'épanouissement et de l'engagement citoyen des jeunes ruraux, « Pour une ruralité éternellement jeune ». Des jeunes, nombreux, agriculteurs ou non, contribuent au dynamisme des territoires ruraux.

Denis Deschamps, enseignant en géo-économie, Dominique Chargé, président de Coop de France et vice-président de Terrena et Guillaume Cabot, agriculteur en Normandie, membre du conseil d'administration de JA ont débattu autour de la thématique : « Nouvelle donne internationale : quels impacts pour l'agriculture ? » lors de la table-ronde.

Lors de la séance de clôture, le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a salué l'augmentation du nombre des installations aidées et s'est prêté à un jeu de questions-réponses avec les responsables régionaux du syndicat. Face à la crainte du manque de budget dédié au financement de la dotation Jeunes Agriculteurs, le Ministre s'est engagé à ce que chaque jeune souhaitant s'installer sur la période 2019-2020, puisse être aidé normalement pour le faire. Cet engagement nécessitera un budget adapté à cette ambition et un accompagnement identique à celui d'aujourd'hui.

Les Terres de Jim 2019

La sixième édition des Terres de Jim, la plus grande fête agricole de plein air d'Europe, entièrement organisée par Jeunes Agriculteurs, a rassemblé plus de 115 000 visiteurs à Bains/Séneujols, en Haute-Loire, du 6 au 8 septembre.



Après la journée de vendredi consacrée à la découverte et à la promotion de l'agriculture et celle de samedi orientée vers le grand public, avec animations, concerts et feu d'artifice, la journée du dimanche a été l'apothéose de 3 jours de festivités avec de nombreux temps forts comme la messe des laboureurs, le Moiss'Batt Cross et bien sûr la traditionnelle finale nationale de labour.

Samedi et dimanche, le grand public est venu en nombre assister aux animations pédagogiques du pôle animal et de la vitrine végétale, aux compétitions de moiss'bat cross et de labour, déguster les produits régionaux, monter dans la grande roue ou encore assister aux concerts en plein air.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Didier Guillaume est allé à la rencontre des agriculteurs et partenaires lors de sa visite de site et a échangé avec les responsables de JA à l'échelon national, JA AURA et JA 43 avant de remettre les prix Graines d'Agriculteurs aux lauréats.

Ce voyage au cœur de l'agriculture n'aurait pu être possible sans la mobilisation de JA 43, des 800 bénévoles mais aussi de l'ensemble des partenaires.

Le SIA 2020

Le Salon de l'Agriculture 2020 a fermé ses portes samedi soir, soit un jour plus tôt que prévu. Jeunes Agriculteurs était toutefois bien présent du 23 au 29 février inclus pour échanger avec le réseau, les politiques et le grand public. Toutes les régions JA sont venues proposer des animations, rencontrer leurs responsables politiques et faire rayonner les Toqués de l'Agriculture auprès de notre cible. Une présentation de la nouvelle formule du JA Mag a été faite devant la sphère agricole, des journalistes et partenaires. Une nouvelle animation, « Vox Agri », a donné l'opportunité aux visiteurs de poser leurs questions aux jeunes agriculteurs.

L'espace « Demain Je Serai Paysan », revenu au même emplacement que celui de JA, a été animé par ses partenaires et par les équipes installation des régions, qui ont permis de répondre aux questions des porteurs de projets et faire la promotion du métier. Une conférence sur l'agriculture urbaine, un petit-déjeuner avec les partenaires et une intervention sur les Gaec ont été organisés.

La charte pour les municipales a été signée par une quarantaine de personnalités politiques dont le ministre Franck Riester, Cédric Villani et Luc Waymel (au nom de l'Association des Maires Ruraux de France). Le SIA a été l'occasion d'échanger avec différents interlocuteurs stratégiques, à commencer par le Président de la République, le Premier ministre, Didier Guillaume, Bruno Le Maire, Jean-Michel Blanquer, Frank Riester, Amélie de Montchalin. Ce fut également le cas avec les groupes parlementaires, les élus des territoires, élus européens et représentants des distributeurs et industriels.

Pour la première fois, la soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs s'est tenue au dernier étage du Hall 7 de Porte de Versailles, salle Terminal 7, rassemblant 1000 personnes. Le ministre Didier Guillaume l'a introduite en saluant la dixième édition du concours aux côtés de Samuel Vandaele, Nicolas Sarthou, des partenaires et de trois lauréats des éditions 2018 et 2019.



Suite à la crise du COVID 19, les événements :

- « **Les Toqués de l'Agriculture** » prévu le 24 - 26 avril 2020 sont reporté d'un an, nous ne connaissons pas la nouvelle date actuellement;
- Le **Congrès National** prévu du 2 - 4 juin 2020 a été reporté au 27 -29 octobre 2020;
- Les **Terres de Jim** 2020 prévu du 11 - 13 septembre 2020 ont été reportées au 10 - 12 septembre 2021.

C) Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Twitter se sont fait le relai des interventions médiatiques, des groupes de travail ou des rendez-vous de nos élus tout au long de l'année. En parallèle de ces publications quotidiennes, plusieurs campagnes ont été menées sur les réseaux sociaux afin de promouvoir nos positions à travers un message plus dense et plus impactant.

Les comptes Twitter et Facebook ont respectivement terminé l'année à 21 000 et 18 000 abonnés. La page Twitter est dédiée à valoriser les interventions médiatiques ou politiques. La page Facebook est quant à elle dédiée au partage d'informations ou aux valorisations du réseau.

Moment important dans l'année pour Jeunes Agriculteurs, le Salon de l'Agriculture a été l'occasion d'une très grande activité sur les réseaux sociaux avec plus de 130 publications.

Campagne de Noël



À l'approche de Noël, une campagne a été lancée pour promouvoir l'alimentation locale. Une tribune de Samuel Vandaele publiée sur le site L'Opinion a été relayée, lançant ainsi la campagne. Plusieurs supports furent diffusés sur l'ensemble des pages JA pour lui donner de la cohérence et de la visibilité.



Campagne Semaine RGA

À l'occasion de la semaine consacrée au RGA, une vidéo reprenant les messages a été diffusée. Année électorale avec les élections municipales, nous avons produit des infographies à destination des candidats, reprenant les actions qu'ils peuvent mener à l'échelon local en faveur du RGA.

Toqués de l'agriculture

Dans le cadre de l'événement « Les Toqués de l'Agriculture », une page Facebook dédiée fut réalisée. Celle-ci avait pour missions :

- La valorisation des pré-événements en région,
- La promotion de l'événement auprès du grand public,
- Le lancement d'un jeu concours, destiné à créer une communauté plus large.

Campagne #OnVousNourrit



Initié par les JA de Dordogne, le **#OnVousNourrit** avait pour objectif de montrer l'importance du travail agricole pendant la période du confinement. Avec plus de 4000 publications et plus de 4 millions de vues, la campagne a connu plusieurs évolutions pour s'adapter à l'actualité du confinement. Les messages ont ainsi évolué d'une actualité immédiate « Pas de pénurie : **#OnVousNourrit** » vers le « **#OnVousNourrit aujourd'hui. Demain aussi !** ».

La valorisation du manifeste

À la suite des propositions sur la souveraineté alimentaire, nous avons réalisé un « manifeste » détaillant l'ensemble de nos positions. Celles-ci s'organisent en 9 fiches thématiques, qui sont valorisées sur les réseaux sociaux durant l'été 2020, sous format vidéo infographique.

Campagne « Et si votre assiette aussi passait son été en France ? »

Lors de l'été 2020, une campagne de communication commune avec la FNSEA est réalisée. L'objectif est de lier l'actualité sur les vacances en France due au Coronavirus, et la nécessité de consommer français.

D) Relations presse



Le lien entre Jeunes Agriculteurs et le monde médiatique est très étroit sur les problématiques agricoles. Notre contact avec la presse nationale est quotidien et cela nous permet de valoriser nos positions mais également de devenir acteur de l'actualité avec des interventions qualifiées sur des sujets variés. Proactifs, nous sollicitons également directement les médias pour nous permettre de préciser les sujets importants.

Plusieurs grands moments médiatiques sont à noter :

La mobilisation d'automne commune avec la FNSEA s'est organisée sur 3 dates, dans la période d'octobre à novembre, avec 3 messages principaux : « France, veux-tu encore de tes paysans », « Macron, veux-tu encore de tes paysans » et « Macron, réponds-nous ! ». Les revendications principales lors de ces mobilisations étaient autour du respect de la loi EGAlim, les distorsions de concurrence, les ZNT et l'agribashing. Cette mobilisation a été l'occasion d'une très forte présence médiatique qui s'est répartie sur plusieurs élus nationaux pour assurer des interventions en plateau TV ou en radio.

Avec plus de 20 interventions à la radio ou à la télévision, plus de 100 articles et plus de 25 communiqués de presse sur la période du Coronavirus, Jeunes Agriculteurs a réussi à s'imposer comme un des acteurs majeurs des questions agricoles sur le plan médiatique. Nous avons été sollicités pour prendre la parole sur des sujets précis (problématiques maraîchères, besoin de main d'œuvre, etc...) comme sur des sujets plus larges, comme la place de l'agriculture en France. De nombreux médias ont repris la campagne de communication #OnVousNourrit afin de valoriser la réussite de cette opération. Nous avons valorisé des positions politiques, d'abord par la prise de parole conjointe à tous les membres du CAF, dans une tribune pour « rebâtir notre souveraineté alimentaire » en mai, puis par notre plan d'action contre la crise et enfin la publication en juillet de notre manifeste pour une souveraineté alimentaire après la crise.

Crise du coronavirus et nouveaux outils :

La crise du coronavirus a été l'occasion de s'adapter à de nouveaux outils, avec la mise en œuvre d'une conférence de presse entièrement numérique.

Notre lien avec la presse se développe également à travers des parutions qualitatives dans des rédactions nationales grand public. Un portrait de Samuel Vandaele, en double pages pleines du Figaro, a été publié le week-end de l'ouverture du Salon de l'Agriculture mettant en avant l'engagement syndical. Des contributions sont également apportées à des rédactions en recherche de renseignements sur le sujet de la jeunesse agricole. Nous avons ainsi participé aux recherches relatives au magazine « Le Un » et à l'émission de M6 sur le sujet précédemment cité.

Perspectives

JA poursuivra la dynamique de communication en continuant à suivre les recommandations du rapport moral voté en 2017 mais aussi en accompagnant les différents projets du réseau (les Toqués de l'Agriculture reporté en 2021, Stage agricole, Stages à l'étranger, etc.). Cela par des échanges réguliers avec les échelons régionaux et en aidant dans la mise en place de plans de communication. La prochaine étape sera la continuité des projets malgré l'épidémie de Covid-19 et la rédaction d'une feuille de route pour le mandat 2020 – 2022.

JAMAG

Contexte

Le magazine des jeunes agriculteurs a vécu une année riche en changements. Dans la volonté de répondre aux besoins de ses lecteurs, plusieurs chantiers ont été menés de front : parmi les principaux, figurent le passage d'une version papier mensuelle à bimestrielle et la création du site internet, lancé fin février à l'occasion du SIA 2020.

Notre action

Réinventer la charte graphique

Avant d'attaquer le chantier de numérisation, l'équipe (salariés + élus du comité éditorial) a d'abord planché sur la nouvelle charte graphique du magazine. En termes de logo, de balises de couleur, d'agencement des visuels ou encore de typographies, le magazine a subi un véritable relooking.



Le JA mag lance officiellement sa nouvelle formule au SIA 2020

Repenser la ligne éditoriale

De nouvelles rubriques ont aussi émergé avec cette transition : Europe, Graine de, Société, Un autre regard, Retour en image... Elles ont été créées avec la volonté d'ouvrir encore davantage le magazine vers l'extérieur, et de proposer des sujets plus approfondis. L'objectif est double : consolider la base de lectorat actuelle et capter de nouveaux abonnés.

Conception et lancement du site jamag

Toute l'année 2019 a été le lieu de nombreuses réunions et autant d'échanges pour affiner la construction du site internet. Opérationnel depuis fin février, ce dernier s'accompagne d'une boutique en ligne qui propose des offres d'abonnement multiples et la possibilité d'achat au numéro.



Une du premier bimestriel janvier-février

Changement de régie publicitaire

Dans cette période de forte transition, le JA mag a également changé de régie. Depuis janvier 2020, le groupe Réussir est en charge du volet publicitaire.



Un magazine au plus près de l'activité du syndicat JA



Les reportages terrains constituent une des grandes forces du JA mag.

Obtention du statut d'organe de presse pour le site

Déjà considéré comme organe de presse pour sa version papier, le JA mag a obtenu ce même statut pour son site www.jamag.fr.

Perspectives

Tous ces chantiers menés de concert ont un seul et même objectif : proposer des contenus de qualité en utilisant les technologies d'aujourd'hui en vue de rapprocher toujours plus le JA mag de ses lecteurs.



Contexte

A l'instar de tous les autres secteurs, l'agriculture doit, depuis plusieurs années, faire face à de nombreux défis environnementaux. Conscients des enjeux de préservation des ressources naturelles et de l'impact des activités humaines sur le climat, les agriculteurs se placent en acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique. L'attente sociétale sur le sujet s'accroît d'année en année et s'est clairement exprimée en 2019 via les manifestations populaires en faveur du climat et les élections européennes. La crise sanitaire que nous traversons a conforté cette dynamique et le résultat des élections municipales en est l'indicateur. Cette prise de conscience citoyenne s'accompagne de changements profonds dans la manière de percevoir l'agriculture d'aujourd'hui. Pourtant, cette dernière entame d'ores et déjà sa transition, conciliant performance économique et performance environnementale.

Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition écologique et pour le maintien de territoires diversifiés et productifs. Jeunes Agriculteurs se bat chaque jour pour la reconnaissance des efforts fournis par les agriculteurs pour répondre aux attentes de notre société de plus en plus exigeante.

Concernant l'action syndicale, cette année 2019 a été marquée par l'instauration de distances de sécurité vis-à-vis des riverains, appelée zones de non-traitement (ZNT). A plusieurs reprises Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé afin d'éviter la mise en place de mesures dogmatiques et de demander du pragmatisme et de la conciliation locale pour répondre à ces questions d'épandage autour des habitations.

Notre action

Les produits phytosanitaires

• Protection des personnes et de l'environnement : ZNT/chartes riverains

Le sujet des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des chartes est au cœur de l'actualité. Ces dispositions viennent en application de la loi EGAlim qui prévoit une utilisation des produits phytosanitaires à proximité de zones attenantes à des zones habitées subordonnée à des mesures de protection des riverains formulées dans une charte d'engagements à l'échelle départementale par les utilisateurs, après concertation avec les riverains ou leurs représentants. Le décret et l'arrêté ont été publiés au Journal Officiel le 29 décembre 2019. Ils instaurent les distances minimales de sécurité vis-à-vis des riverains.

Malgré la pression mise par Jeunes Agriculteurs, afin d'obtenir un moratoire sur le décret et l'arrêté publiés en décembre dernier, tant que l'ANSES n'aura pas rendu son avis au sujet de la possibilité de réduction des distances de sécurité par d'autres moyens de protection tels que les haies ou les filets anti-dérive, le ministère a tenu les délais et les chartes sont désormais mises en place dans la plupart des départements. Le travail se poursuivant, Jeunes Agriculteurs demande la prise en charge des impacts économiques de cette mesure ainsi que l'application du principe de réciprocité en matière d'urbanisme et une conduite rapide des travaux qui sont à mener par l'ANSES. Nous avons obtenu la mise en place de l'aide à l'investissement sur lesquelles l'Etat s'est engagé afin de renouveler rapidement le parc matériel des secteurs les plus touchés par ces mesures. FranceAgriMer a rendu sa décision le 9 juillet : une enveloppe totale de 30 millions d'euros sera allouée. Jeunes Agriculteurs a également obtenu une majoration supplémentaire de 10% pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés, ainsi que pour les CUMA.

• Séparation vente/conseil

L'ordonnance relative à la séparation des activités de conseil et de vente de produits phytosanitaires a été publiée le 24 avril 2019. Celle-ci instaurera deux conseils de nature différente aux utilisateurs professionnels (agriculteurs ou autres) : d'un côté un conseil stratégique, pluriannuel, individualisé ; de l'autre un conseil spécifique, répondant à un besoin ponctuel.

Afin d'éviter la mise en place d'un dispositif coûteux en termes humains et financiers pour les exploitations, Jeunes Agriculteurs plaide pour un décret qui puisse s'adapter à la diversité des exploitations, qui mette clairement les agriculteurs au centre de la réflexion en leur permettant de fixer leurs propres objectifs sur le déploiement de solutions identifiées, et qui limite les impacts financiers directs en termes de conseil et indirects en termes de transition induite pour les exploitants dans un contexte économique déjà difficile.

• Association Contrat de Solutions



Jeunes Agriculteurs, en tant qu'acteur de la transition du monde agricole, est engagé au côté de 41 autres partenaires au sein de l'association du Contrat de Solutions. Ce dernier agit sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires : pratiques agronomiques, amélioration des plantes, agriculture numérique, robotique et agroéquipement, biocontrôle, produits de protection des plantes innovants, démarches de filière et de territoire, conseil, formation et diffusion. Les 42 partenaires ont identifié plus de 300 pistes de solutions durables, existantes ou d'avenir, techniquement accessibles. Le Contrat de Solutions comporte à ce jour 76 fiches solutions prêtes à être déployées plus largement sur le terrain.

En parallèle, le Contrat de Solutions a lancé sur le Salon International de l'Agriculture 2020 une campagne de communication autour des nouveaux équipements de protection individuelle. Celle-ci a pour vocation de promouvoir l'usage des EPI par les agriculteurs, en partenariat avec les fabricants et le ministère dans le cadre du plan Ecophyto 2+.

Eau

L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

La profession agricole demande depuis plusieurs années une meilleure gestion de l'eau par le stockage et le transfert: il y a trop d'eau en hiver et pas assez en été. Cette nécessité a été reconnue par Didier Guillaume et Emmanuelle Wargon durant l'été 2019. De même, les conclusions des Assises de l'Eau énoncent l'élaboration d'une cinquantaine de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) d'ici 2022 (et 100 d'ici 2027). Désormais, Jeunes Agriculteurs milite pour que les Pouvoirs Publics transforment leurs paroles en actes et que de tels projets voient le jour rapidement. Ces démarches territoriales ont pour vocation d'aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant, assurant ainsi l'accès à l'eau pour le monde agricole et sécurisant leur production.

Economie circulaire

• Epandage de boues de STEP

La réglementation concernant l'épandage sur les terres agricoles des boues provenant de stations d'épuration a été modifiée au cours du printemps afin de répondre à la menace d'une potentielle contamination des produits et de l'air par le Coronavirus. Afin de sécuriser les épandages sans impacter inutilement les exploitations agricoles, Jeunes Agriculteurs a rappelé aux préfets l'importance de s'en tenir strictement aux recommandations de l'ANSES en interdisant seulement l'épandage des boues de STEP urbaines non hygiénisées alors que certains avaient également interdit celles issues des industries agro-alimentaires.

• Ensivalor

Jeunes Agriculteurs, à l'instar de toute la profession agricole, est très attentif aux mesures prises dans le cadre de la loi relative à l'économie circulaire et souhaite participer pleinement à cette révolution vertueuse.

Longtemps considérée comme une solution de valorisation des pneus usagés, la technique de lestage des bâches d'ensilage avec des pneus est actuellement remise en cause. Au mois de juillet 2019, un accord volontaire a donc été signé entre le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, les manufacturiers et importateurs de pneumatiques et les constructeurs automobiles. Avec cet accord, les industriels s'engagent à collecter

et valoriser jusqu'à 15000 tonnes de pneus d'ensilage par an. Ils financeront à hauteur de 50% les opérations selon un principe de guichet, et mettront à disposition leurs ressources opérationnelles. Cette opération, baptisée Ensivalor et opérant sur un mode associatif, sera réservée en priorité aux exploitants cessant leur activité puis à ceux optant pour une autre technique. Conscient de l'importance de la démarche, Jeunes Agriculteurs s'implique pleinement dans la création de cette filière de valorisation.



Climat & Energies

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie et la Stratégie Nationale Bas Carbone sont intimement liées. Toutes deux servent de base pour l'élaboration du plan national Energie Climat que la France doit produire dans le cadre de la gouvernance européenne. Les projets de ces deux textes sont actuellement discutés et Jeunes Agriculteurs contribue à y défendre le secteur agricole. Ce dernier a la capacité de répondre à deux enjeux primordiaux : le carbone et les énergies renouvelables. Jeunes Agriculteurs milite pour des politiques ambitieuses concernant la production d'énergie de la ferme France : l'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation sont des outils de diversification pour chaque exploitation française. Cependant, nous restons vigilants quant aux dérives possibles que sont la consommation excessive de foncier par le photovoltaïque au sol et la vocation non alimentaire de certaines cultures. Concernant le changement climatique, les rapports scientifiques se succèdent et convergent vers le même constat, celui-ci est en passe d'engendrer des bouleversements sans précédents sur l'ensemble de notre planète. Un constat qui est attesté par les agriculteurs, qui font partie des premières victimes du changement climatique. Notre production alimentaire étant par nature climato-dépendante, l'urgence à la fois climatique et alimentaire nous impose de nous adapter. Jeunes Agriculteurs considère que le maintien du potentiel de production et de la compétitivité de l'agriculture française sera la bonne réponse. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés à impliquer 1000 jeunes dans la démarche du label bas carbone d'ici 2025.

Communications européennes du Green Deal : Farm to fork et Stratégie biodiversité

Suite à la présentation du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a présenté ses communications autour des stratégies « De la ferme à la fourchette » et « Biodiversité ». Ces deux documents exposent un ensemble d'axes de travail concourant respectivement à la transition vers des systèmes alimentaires européens plus durables et à la préservation et la restauration de la biodiversité dans l'Union Européenne. Certains des objectifs affichés se veulent très ambitieux, ils vont devoir maintenant être transcrits dans l'ensemble des politiques européennes relatives à ces notions. Cependant Jeunes Agriculteurs déplore des manquements sur les thèmes cruciaux que sont le renouvellement des générations en agriculture, le revenu des agriculteurs et l'accès au foncier et ne manquera pas de rappeler leur importance pour l'atteinte de ces objectifs.



Perspectives

La communication reste un axe de travail majeur pour Jeunes Agriculteurs. Au regard du contexte actuel empreint notamment d'agribashing, il semble essentiel de communiquer autour de nos métiers et d'apporter au grand public une vision de la réalité quotidienne des agriculteurs français et des démarches de progrès dans lesquelles ils sont engagés. Au niveau national, nous nous sommes engagés via le Contrat de Solutions dans une campagne de communication autour des nouveaux EPI, en lien avec le plan Ecophyto 2+. Il nous reste maintenant à déployer massivement ces outils de communication. Jeunes Agriculteurs est également en lien avec l'association Agridemain afin de promouvoir le métier d'agriculteur par la fabrication de panneaux contenant des informations sur l'exploitation à destination du grand public.

Concernant le plan Ecophyto, Jeunes Agriculteurs est mobilisé pour faire entendre la voix de la raison aux Pouvoirs Publics, la ferme France ne peut pas être, une fois de plus, la seule à payer les frais de la présence de constructions en milieu agricole. Ainsi nous demandons que la question de la compensation pour les pertes économiques engendrées par les mesures de distances vis-à-vis des riverains ainsi que celle de la valorisation de ces zones soient étudiées le plus rapidement possible. De la même manière, Jeunes Agriculteurs reste très pragmatique pour ce qui est du nouveau conseil agricole afin que celui-ci soit applicable dans nos campagnes et n'engendre pas un coût supplémentaire pour les agriculteurs. Les travaux sur ces deux dossiers se poursuivent et Jeunes Agriculteurs reste pleinement engagé dans ces discussions.

L'année 2020 promet d'être riche en termes de travaux sur la biodiversité. Dans cette optique, Jeunes Agriculteurs participe à l'organisation d'une journée de promotion de l'agriculture comme une réponse aux enjeux de biodiversité actuels. Réunissant le monde agricole, les décideurs publics ou bien encore les ONG, elle sera l'occasion de replacer l'agriculture au cœur du territoire et des enjeux sociétaux sur le sujet.

Europe et international



Contexte

Au niveau européen, la prochaine réforme de la Pac est en pleine négociation depuis plus de deux ans. Si les discussions sur les règlements prennent du retard, il y a des avancées sur le cadre financier pluriannuel (CFP), en témoigne l'accord conclu par le Conseil des Chefs d'Etat sur le budget, adossé à un plan de relance suite à la crise de la Covid-19 que nous avons traversée en 2020. Quoiqu'il en soit, les discussions ont pris un retard conséquent (aucune avancée sur le Brexit, crise du Covid-19), ce qui ne permettra pas de mettre en œuvre la prochaine Pac au 1er janvier 2021 comme prévu. Nous devrions connaître une période de transition de deux ans durant laquelle les règles actuelles 2014-2020 s'appliqueront (financées sur le prochain budget). En France, les discussions se sont intensifiées avec le Ministère de l'agriculture et l'ensemble des parties prenantes pour avancer sur le futur Plan Stratégique National, même si les arbitrages finaux devraient s'opérer d'ici juin 2021.

Côté international, face à une Organisation Mondiale du Commerce à l'arrêt, les Etats intensifient les négociations commerciales bilatérales. Ainsi, l'Union Européenne est actuellement engagée dans plusieurs dizaines de négociations bilatérales sur tous les continents dont les négociations, complètement opaques, sont pilotées par la Commission Européenne. Parmi les accords les plus emblématiques à l'heure actuelle comme celui avec le Canada (Ceta), le Mercosur ou plus récemment avec le Mexique, l'agriculture est l'un des sujets les plus conflictuels. Ce n'est pas sans conséquence pour l'agriculture française et européenne, allant jusqu'à menacer notre souveraineté alimentaire.

La nécessité de porter la voix des jeunes agriculteurs sur les sujets internationaux est de plus en plus prégnante. C'est dans ce contexte que les résultats du Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA), que JA a organisé en avril 2019, réunissant les cinq continents autour de la table, prend tout son ampleur. La prochaine étape demeure le lancement d'une dynamique autour du Réseau International de Jeunes Agriculteurs (RIJA) que nous avons lancé à l'occasion.

En dépit de ce contexte instable et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens et internationaux.

Notre action

Pac post-2020 : maintenant son cap, JA décline ses propositions pour la future Pac

La réforme de la Pac post-2020 est le sujet majeur de réflexion dans l'ensemble de la sphère agricole. Depuis plusieurs années, JA a été capable de travailler avec l'ensemble du réseau un projet fort et cohérent [voir encadré : les orientations JA pour la Pac post-2020].

Les négociations étant toujours ouvertes à Bruxelles, JA continue de pousser pour infléchir les propositions sur la table. Cependant, face à un cadre qui devient de plus en plus contraint, JA s'efforce de décliner son projet avec les outils à disposition pour la prochaine Pac. Réunis en session nationale Pac du 20 au 22 novembre 2019 organisée conjointement par les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie à Morestel en Isère, Jeunes Agriculteurs a poursuivi son travail sur son projet Pac en contribuant à l'élaboration du plan stratégique national français (PSN) actuellement en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Un travail qui consiste à décliner notre vision dans la mise en œuvre de la future Pac.



L'ensemble des thèmes a pu être abordé (installation, aides découplées et couplées, architecture environnementale, gestion des risques et ICHN). Parmi les propositions les plus emblématiques :

- un renforcement de l'enveloppe dédiée au renouvellement des générations déclinée sur les deux piliers de la Pac et un versement de la majoration JA du premier pilier à l'actif (et non plus à l'hectare);
- une simplification du versement des aides découplées (uniquement aux agriculteurs actifs) pour en finir enfin avec l'historique qui crée des situations injustes sur l'ensemble du territoire et un renforcement de la majoration des premiers hectares pour concentrer les aides sur les actifs;- un renforcement des aides couplées et des programmes opérationnels avec des incitations à structurer davantage les filières

- une simplification des mesures environnementales qui accompagne les agriculteurs vers des objectifs de résultats et qui considère les agriculteurs, seul ou en groupe, comme réel acteur du progrès;
- le renforcement des outils de gestion de l'ensemble des risques grâce à une palette complète de dispositifs et le renforcement des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises;- le maintien de l'ICHN pour accompagner l'installation d'agriculteurs actifs dans les territoires soumis à handicaps.

L'ensemble de ces avancées sont désormais portées à tous les niveaux par JA pour une Pac 2021-2027 qui soutienne des filières durables.

Les orientations JA pour la Pac post-2020 :

Pour une Pac qui maintienne des agriculteurs nombreux et accompagne le développement d'exploitations de type familial, viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires

Assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs : chaque Etat membre doit obligatoirement mettre en place une politique d'installation européenne

- intégration des spécificités jeunes dans tous les outils communs : **majoration des aides**, prise en charge complète des dispositifs assurantiels,
- exclusion du critère « jeune » des critères discriminants,
- **renforcement du top-up jeune.**

Elaborer une définition européenne de l'agriculteur actif, adaptable dans chaque Etat membre, fondée sur l'acte de production, des critères de revenu, de temps de travail et en exclure les retraités. Cette définition doit permettre de :

- **favoriser l'accès au foncier** en limitant les situations de rente,
- **cibler les aides** vers les agriculteurs, qui vivent véritablement de l'agriculture,
- pour les agriculteurs en fin de carrière, conditionner **le maintien des aides à un projet de transmission**, y compris pour les parts détenues en société.

Soutenir à l'échelle européenne le développement de l'agriculture de groupe en reconnaissant les jeunes et plus largement les agriculteurs qui choisissent cette voie.

Pour une Pac qui accompagne l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur

Cibler les soutiens vers le développement de filières organisées et durables. Les soutiens de la PAC ne doivent pas simplement être des outils de maintien des productions en difficulté, mais doivent :

- **accorder une majoration systématique pour les jeunes agriculteurs** et cibler des jeunes qui s'installent dans des filières qui se sont fixé des objectifs d'augmentation de production ;
- répondre à des **objectifs de filières ambitieux**, travaillés avec l'ensemble des acteurs ;
- agir comme **leviers pour le développement** via des conditions d'accès à ces soutiens : regroupement de l'offre, différenciation, développement des relations inter filières, de la contractualisation, etc.

Ces soutiens peuvent prendre la forme d'aides couplées à destination des agriculteurs ou de renforcement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles et les filières.

Pour une Pac qui sécurise le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques et qui renforce la résilience des exploitations,

Pour sécuriser le revenu des agriculteurs, la PAC doit permettre le développement d'outils de gestion des risques complémentaires, financés par une réorientation progressive du budget actuel des aides découplées, tout en conservant un soutien de base, à travers :

- La mise en place de **nouveaux outils de gestion des risques** (climatiques), sanitaires et économiques (et le renforcement de ceux qui existent) fortement incitatifs associant des mécanismes publics et privés et sécurisant la capacité d'entreprendre des agriculteurs :

- o **Le renforcement d'outils assurantiels** adaptés aux spécificités des territoires et attractifs pour le maximum d'agriculteurs, qui interviennent en cas de perte de rendements et d'impacts sur la qualité ;

- o La création de **fonds de mutualisation** nationaux, appuyés sur des fonds sectoriels, gouverné par la profession agricole, cofinancé à 35% par la filière et 65% par les pouvoirs publics, abondés par les agriculteurs et l'ensemble des maillons des filières et du territoire.

- o En cas de risque lié à une forte volatilité des marchés, la mise en place **d'un dispositif contra-cyclique** entièrement financé par des fonds européens flexibles d'une année à l'autre, associé à des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises.

- Pour les jeunes, une prise en charge avantageuse des dispositifs de gestion des risques pendant les 10 premières années de l'installation.

Pour une Pac qui construise un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture,

Mettre en place un grand plan d'investissement pour l'innovation :

- Intensifier la **politique de recherche et de développement** à l'échelle européenne
- Accompagner, favoriser et financer **l'innovation** sur les exploitations agricoles notamment en termes de **lutte contre le réchauffement climatique** et de stockage de matière organique dans les sols agricoles
- Développer des **énergies renouvelables** sur les exploitations
- Favoriser **l'expérimentation de pratiques** innovantes en matière d'environnement

Mettre en place une politique de protection des ressources basée sur des objectifs de résultats, via des dispositifs contractuels :

- Fixer, à l'échelle européenne, des objectifs de résultats mesurables, déclinés **en objectifs nationaux ou régionaux** ; mesurer les résultats à l'échelle de l'exploitation si c'est possible, ou à l'échelle territoriale.
- Définir des **objectifs prioritaires** comme la préservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, (par exemple l'amélioration de la qualité des sols, le stockage du carbone, etc.) ;
- Favoriser des **groupes d'échanges** entre agriculteurs pour capitaliser sur les bonnes pratiques et s'appuyer sur ces collectifs pour une évaluation participative des résultats ;
- Mettre en place, par des démarches collectives, une **rémunération des services environnementaux** par une contractualisation impliquant acteurs privés et publics
- Mettre en place une aide de base rémunérant **les services écosystémiques des exploitations**.

Prendre en compte les territoires difficiles via le maintien de soutiens compensatoires visant à préserver une activité économique agricole dans tous les territoires, intégrant des critères de productivité et de nombre d'actifs.

Traiter à part les sujets agricoles dans les négociations commerciales internationales. Traités de libres échanges bilatéraux, organisation mondiale du commerce.

Green deal : la commission présente ses deux stratégies « de la ferme à la table » et « biodiversité »

La Commission européenne a communiqué cette année sur deux stratégies issues du Green Deal « De la ferme à la fourchette » et « Biodiversité ». Ces deux documents exposent un ensemble d'axes de travail concourant respectivement à la transition vers des systèmes alimentaires européens plus durables et à la préservation et la restauration de la biodiversité dans l'Union Européenne. Certains des objectifs affichés se veulent très ambitieux, ils vont devoir maintenant être transcrits dans l'ensemble des politiques européennes relatives à ces notions. Cependant Jeunes Agriculteurs déplore à la fois un manque de budget mais également des manquements sur les thèmes cruciaux que sont le renouvellement des générations en agriculture, le revenu des agriculteurs et l'accès au foncier et ne manquera pas de rappeler leur importance pour l'atteinte de ces objectifs.

Conseil européen des jeunes agriculteurs (Ceja) : un JA élu vice-président du Ceja

L'Assemblée générale 2019 du Ceja, électorale, a permis de renouveler le Bureau du Ceja. Samuel Masse a été largement élu vice-président. Un signal fort envoyé compte tenu des enjeux actuels sur les dossiers européens et une nomination qui renforce l'influence de JA au niveau européen.

Plus largement, la participation de JA au sein du Ceja reste une priorité pour porter la voix des jeunes agriculteurs français au niveau UE. Depuis un an, les travaux s'amplifient sur la Pac et principalement le renouvellement des générations avec notamment une campagne pour doubler le budget alloué au RGA dans la Pac. Plus largement, ce sont les sujets du changement climatique et du green deal qui ont été à l'agenda du Ceja depuis le renouvellement du mandat en juillet 2019.

Commerce international : un combat contre le libre-échange

La signature des accords de libre-échange provoque un afflux de produits alimentaires sur les marchés français et européens perturbant les équilibres en place. Des produits qui ne sont par ailleurs pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales et ne respectant pas les standards européens. Nous dénonçons par ailleurs l'absence totale de moyens de contrôle sur les produits importés, les standards de production, l'utilisation de produits phytosanitaires, le bien-être animal et l'étiquetage de l'origine est trop facilement contournée. Les filières françaises de qualité sont donc particulièrement mises en difficulté par cette concurrence que nous jugeons déloyale. A titre d'illustration, les contingents discutés dans le cadre des accords Ceta, Mercosur et Mexique représentent à eux trois pas moins de 200 000 tonnes de viande bovine, 190 000 tonnes de volailles et 115 000 de porc, sans oublier d'autres secteurs comme l'éthanol ou le sucre qui sont particulièrement impactés. JA s'oppose à la signature de ces accords qui mettent en péril un certain nombre de filières agricoles et à ce que l'agriculture soit considérée comme une variable d'ajustement et demande le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales. Cela vaut pour les accords en cours comme le Ceta (Canada), le Mercosur, le Mexique où encore la Nouvelle-Zélande, mais également pour tous les autres à venir. C'est pourquoi JA sera force de proposition dans le cadre du réexamen de la politique commerciale de l'UE lancé par la Commission européenne.

Développement international : le travail se poursuit dans la foulée du Sommet International des Jeunes Agriculteurs



JA, aux côtés d'Afdi, poursuit son engagement sur la scène internationale pour faire entendre la voix des agricultrices et des agriculteurs familiaux. Nous continuons à développer les temps d'échanges entre jeunes agriculteurs familiaux de différents horizons, les moments de réflexion sur les modèles agricoles, et bien sûr l'opportunité d'influencer les débats agricoles mondiaux.

Depuis la tenue du Sommet international de Jeunes Agriculteurs en avril 2019 à Paris, le travail se poursuit pour dynamiser le Réseau International de Jeunes Agriculteurs créé à cette occasion qui a pour objectif de renforcer au quotidien le dialogue et permettre d'améliorer la représentation des jeunes agriculteurs dans les instances internationales à travers trois types d'action :

- La création d'une plateforme pour des échanges quotidiens et continus sur l'ensemble des défis, notamment un échange de bonnes pratiques sur les défis à relever ;
- La mise en place d'une journée mondiale des jeunes agriculteurs
- La tenue régulière d'un Sommet international de Jeunes Agriculteurs

Perspectives

La fin de l'année 2020 et le début 2021 vont être le théâtre de la fin des négociations européennes sur le budget et la future Pac mais également des arbitrages, au niveau français, concernant l'élaboration du Plan Stratégique National de la future Pac. JA poursuivra pleinement son travail à partir de son document de propositions construit en concertation avec l'ensemble du réseau lors des groupes et sessions de travail. Un important travail de lobbying auprès de nos organisations partenaires mais aussi auprès des élus politiques va continuer. JA est plus que jamais présent à tous les niveaux sur le sujet. A Bruxelles, fort de son positionnement adopté en 2017, le Ceja est indispensable pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs.

Côté international, à l'image de la mobilisation du réseau pour s'opposer au traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, JA reste plus que jamais déterminé pour dénoncer l'incohérence des politiques commerciales internationales. Enfin, 2020 marque le lancement des travaux du réseau international de Jeunes Agriculteurs suite au SIJA qui s'est tenu à Paris en 2019.

Productions animales



Contexte

L'année 2019 a été la première année de mise en application des Etats Généraux de l'Alimentation, avec un bilan contrasté en fonction des filières. L'année a également été marquée par une nouvelle sécheresse sur l'ensemble du territoire, ainsi que par la recrudescence des attaques contre tous les types d'élevage, et l'engagement de Jeunes Agriculteurs contre ces actions.

Une dynamique positive pour la filière laitière

La collecte française de lait en 2019 a été globalement stable, à 23,8 Mds de litres. La collecte de lait biologique continue de croître fortement, avec une hausse de 15.7%, pour atteindre 976 millions de litres.

Le prix du lait conventionnel, à 357.9€ / 1000L en moyenne, est resté assez stable toute l'année, avec une très faible saisonnalité. L'indice de marge « MILC » est repassé au-dessus de la moyenne des 10 dernières années à partir de juillet. Concernant le lait biologique, la hausse de collecte n'a pas impacté le prix réel qui a atteint son plus haut niveau historique, à 473.4€/1000L.

Au niveau européen, la collecte est en hausse de 0.5%. Pour les autres grands bassins, en Océanie la collecte a été impactée par les conditions climatiques et des réglementations environnementales en Nouvelle-Zélande. En Argentine, le contexte économique impacte la production. Aux Etats-Unis, les différends commerciaux notamment avec la Chine impactent la production.



Les filières « viande » : des dynamiques de production et de prix hétérogènes

Le cheptel allaitant, à 3,914 millions de vaches, continue de diminuer en 2019 et les cours restent tendus. Ainsi, les naissances de veaux allaitants sont en baisse de -6.8% et les abattages de vaches allaitantes ont globalement diminué de 1.3% en 2019. Les cours des JB et vaches ont globalement diminué, signe d'un marché européen encombré. L'Irlande a de plus augmenté ses exportations de viande à faible prix.



Pour la filière porcine, la réduction du cheptel reproducteur se poursuit avec une baisse de 2.5% des truies, mais le cheptel total progresse de 1.5% grâce à des gains de productivité. La production a ainsi progressé de 1% en volume par rapport à 2018. Dans un contexte fortement marqué par la Fièvre Porcine Africaine (FPA), les exportations vers la Chine de viande de porc ont quasiment doublé (+93%), et les exportations françaises totales ont augmenté de 10%. Le prix du porc a bénéficié de cette crise sanitaire, passant de 1.35€/kg début 2019 à

presque 1.90€/kg en fin d'année. Les conséquences sur les cours de l'arrivée en Allemagne de la FPA devront être scrutées de près.

La collecte de lait de chèvre a augmenté de 1.3% en 2019, pour atteindre 353 millions de litres sur les 11 premiers mois. Les importations ont fortement diminué, à -38%. Avec une moyenne pondérée de 713,2 €/1 000 L sur les 11 premiers mois de l'année, le prix réel du lait de chèvre a été 14,4 €/1 000 L supérieur à l'année 2018.

En filière ovine, la production d'agneaux est en hausse en 2019, marquée par des abattages stables et une hausse d'exportation d'agneaux vivants. La cotation des agneaux français, très basse toute l'année, a connu une forte augmentation en fin d'année, prenant 60 centimes entre octobre et décembre pour atteindre presque 6.8€/kg de carcasse. Les importations sur l'année ont diminué de 0.7%, alors qu'elles étaient en hausse sur les 8 premiers mois de l'année.



La production de volaille a globalement baissé en 2019, à -1.9%. La baisse est de 4.7% pour les œufs. La consommation de volaille a, elle, augmenté, poussée par le marché de la RHD. La consommation est ainsi en hausse de 1.7%, toujours soutenue par l'augmentation de la part d'import. La consommation de foie gras à domicile a fortement diminué, s'établissant à -15.7%.

Sanitaire et bien-être animal

La Fièvre Porcine Africaine (FPA), qui avait touché la Belgique fin 2018, continue son expansion en Europe de l'Est et en Asie. La situation en Pologne est préoccupante, avec un cas à 13km de la frontière allemande. La Grèce vient aussi de connaître ses premiers cas de FPA. En Chine, la production de porc a diminué de 21% à cause de la FPA, à 42.6 millions de tonnes, et l'estimation pour 2020 est un recul de 40%. La France en est toujours indemne, grâce aux 138km de clôtures installées à la frontière avec la Belgique, et l'engagement de tous. Les mesures de biosécurité ont été renforcées, mais la vigilance reste de mise.

Des cas d'influenza aviaire de type H5 ont été répertoriés dans l'Est de l'Europe, et notamment en Allemagne. Dans l'état actuel des choses, l'ANSES ne recommande pas d'augmenter le niveau de vigilance. Les mesures de biosécurité doivent être appliquées pour éviter les risques de propagation.

Les interprofessions bovines ont mis en place un nouvel outil pour l'étude du bien-être animal, le diagnostic BoviWell. Ce diagnostic sera intégré à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage pour la production laitière. Dans les autres domaines, des annonces ont été faites par le Ministre de l'agriculture, portant notamment sur l'arrêt de la castration à vif des porcelets et du broyage des poussins mâles d'ici fin 2021.

Notre action

Jeunes Agriculteurs a continué à défendre les jeunes installés et tous les agriculteurs en 2019, aussi bien sur des sujets de rémunération, d'installation, que de promotion du métier et d'engagement pour l'agriculture et contre ceux qui l'attaquent.

Première session ruminants

Le rapport moral de Jeunes Agriculteurs de 2016 envisageait de regrouper les sessions animales en une session « ruminants », pour travailler en commun les sujets transversaux et donner plus d'ampleur à l'événement. C'est dorénavant chose faite, avec la première édition de la Session Ruminants réalisée en novembre 2019 dans la Sarthe.

Cette session a réuni une cinquantaine de participants, dans les filières ovines, caprines, bovin lait et bovin viande. Chaque filière a pu travailler sur ses sujets, et les travaux en commun ont principalement porté sur les EGA, la PAC, et l'installation.



Outil de maintien de marge pour les jeunes installés en production laitière

Depuis plusieurs années, le groupe lait de Jeunes Agriculteurs travaille à un outil de maintien de marge pour les jeunes installés en production laitière. Le principe de ce dispositif est issu du rapport d'orientation 2017, « Anticipons aujourd'hui pour gérer les risques demain ». Cet outil se base sur l'indice MILC pour estimer le revenu des éleveurs laitiers, et permettre de redonner de la marge quand le revenu est trop bas. L'indice MILC étant établi tous les mois et tient compte de la variation des charges, notre outil se veut être le plus réactif possible.

Cette année, nous avons précisé le fonctionnement de cet outil et l'avons présenté à différentes instances. Ainsi, la Commission Economique puis le Conseil d'Administration de la FNPL ont validé le principe de cet outil des après propositions d'amélioration, ainsi. La question du financement est encore à étudier, avec néanmoins une volonté de faire participer toute la filière.

Convention avec le ministère de l'intérieur

Malgré des pratiques d'élevage respectant toutes les normes en vigueur, des attaques ne cessent d'être perpétrées envers l'agriculture en général, et l'élevage en particulier, accusé de tous les maux. Pour prévenir ces attaques et accompagner les éleveurs, une convention a été signée en 2019 entre Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et le Ministère de l'Intérieur.

Cette convention a plusieurs objectifs. Le premier est de renforcer les contacts entre la gendarmerie nationale et les agriculteurs, pour permettre aux gendarmes de comprendre les contraintes des éleveurs. Il s'agit aussi de travailler ensemble pour améliorer la prévention des actions violentes, relevant aussi bien des vols et dégradations que des actions idéologiques violentes contre l'élevage. Pour cela, le partage d'informations sera amélioré entre les échelons locaux des syndicats agricoles et de la gendarmerie, pour anticiper ou prévenir d'actions en cours.

Actions pour la promotion de la production française

Jeunes Agriculteurs a travaillé à la promotion de la production française, et la juste rémunération des éleveurs français. La pression mise avec la FNB sur les enseignes de la RHD, a permis d'engager certaines enseignes dans la réduction de la part de viande importée de leur menu. Nous pouvons citer Flunch, qui depuis avril 2019 s'approvisionne exclusivement en viande bovine française. Jeunes Agriculteurs a aussi mobilisé son réseau pour permettre d'atteindre le nombre requis de signatures pour la pétition sur l'étiquetage de l'origine, EatOriginal. La Commission européenne doit maintenant étudier cette proposition et rendre un avis sur l'étiquetage de l'origine pour tous les produits alimentaires.

La démarche « Eleveurs & Engagés », dont Jeunes Agriculteurs est fondateur, a également été poursuivie. Après les distributeurs, c'est un grossiste qui s'est engagé dans la démarche, METRO, et qui a déjà impliqué certains de ses entrepôts. Une charte de valorisation de la production agricole française dans la restauration indépendante a aussi été signée, réunissant les syndicats agricoles (notamment JA, FNSEA et quelques AS), METRO, les PME de la transformation (la FEEF) et les syndicats de la restauration indépendante (UMIH ...).

Covid-19 : Actions et victoires syndicales

Les filières animales ont toutes été touchées à des degrés divers par les conséquences de la crise de la covid-19. C'est le cas en particulier de la viande blanche dont les abattages ont été en baisse, ainsi que de la viande bovine, et en particulier le JB, qui a fait face à une diminution de ses cours, du fait notamment de la fermeture de la RHD et de l'engorgement de la filière, malgré une consommation soutenue pendant la période de crise. La situation de la filière ovine, enfin, a été dégradée par les périodes de confinement et de post-confinement, concomitantes aux fêtes de Pâques et de l'Aïd.

Jeunes Agriculteurs a travaillé avec les acteurs des filières tout au long de cette période et jusqu'aujourd'hui pour trouver des solutions immédiates et de long terme pour les éleveurs. Parmi ces actions, une campagne de promotion de la volaille française a été soutenue. Des plaidoyers pour des réactions rapides nationales et européennes ont par ailleurs été portés par Jeunes Agriculteurs, demandant notamment une aide au stockage privé de viande ovine et caprine. D'une manière générale, Jeunes Agriculteurs a continué pendant cette période à soutenir avec vigueur les positions qui ont été les siennes depuis les EGA. Visant à ramener davantage de valeur et de stabilité dans les cours de ferme, nos positions ont été rendues d'autant plus impératives par la crise.

Perspectives

Les négociations commerciales de 2020 ont été les premières entièrement réalisées après les Etats Généraux de l'Alimentation. Jeunes Agriculteurs maintiendra sa vigilance afin que la loi soit appliquée par tous les acteurs, et ce dans tous les secteurs. Jeunes Agriculteurs veillera en particulier à ce que les dispositifs d'encadrement des promotions et la hausse du seuil de revente à perte puissent suivre leur cours jusqu'au terme de leur expérimentation, afin de pouvoir en mesurer efficacement les réussites et les lacunes. Nous ne pouvons nous contenter d'améliorations dans un secteur et de baisse de prix dans les autres en compensation. Cela passe notamment par les travaux sur les prix de revient engagés à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, qui permettent d'exercer une pression sur les industriels, et auxquels Jeunes Agriculteurs continuera de participer grâce à sa place dans les interprofessions.

Les attentes sociétales sont fortes sur le bien-être animal. Si Jeunes Agriculteurs est prêt à y répondre, cela doit se faire en concertation avec les éleveurs, et ils ne peuvent assumer toute la charge financière que cela engendre. Jeunes Agriculteurs poursuivra en 2021 les travaux menés avec les différentes parties prenantes, en accompagnant les éleveurs et en n'abandonnant aucun éleveur sur le chemin, et en les rémunérant pour leurs bonnes pratiques. Cela passe aussi par la dénonciation et le refus de toute forme d'attaque envers les éleveurs.

Les filières d'élevage sont particulièrement touchées par les enjeux liés à l'installation et au renouvellement des générations. Ce sujet doit rester au cœur des priorités de Jeunes Agriculteurs pour l'avenir.

Productions végétales

Contexte

Un contexte particulier début 2020

Productions végétales et crise sanitaire

Fortement impactées par la crise sanitaire, les filières agricoles ont dû s'organiser afin d'assurer la continuité de leur activité. Les productions végétales ont notamment été touchées par des problématiques de commercialisation, d'organisation du travail agricole et de gestion des stocks. Le gouvernement a ainsi appuyé financièrement les filières mises en difficulté par la crise afin de permettre aux filières de gérer les stocks constitués. La filière viticole, cidricole ou encore le secteur des pommes de terre ont bénéficié d'aides dans ce sens.

Retour sur la conjoncture 2019

Grandes cultures : récoltes de céréales en hausse

En 2019, la production française de céréales atteint 71 Mt, en hausse de 13,5 % sur un an, soit la troisième plus importante récolte après 2015 et 2014. La sécheresse et la canicule n'ont pas pesé sur les cultures d'hiver. En revanche, elles ont pénalisé les cultures d'été, provoquant des baisses de rendement sensibles. La production d'oléagineux est en fort repli à 5,3 Mt (- 20 % sur un an), le colza enregistrant une réduction importante des surfaces.

Viticulture : une faible récolte et des prix qui fléchissent



En 2019, la production viticole française, estimée à 42,4 millions d'hectolitres, est en baisse par rapport à la moyenne 2014-2018 et surtout par rapport à 2018. La hausse des stocks de report limite cependant la baisse des disponibilités en vins AOP pour la campagne 2019-2020. Sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020, les prix des vins d'appellation, hors Champagne, fléchissent. Les difficultés de commercialisation (les sanctions américaines, les marchés en Chine et à Hong Kong difficiles d'accès, la situation incertaine du Brexit, etc.) ont pesé sur les acteurs du secteur viticole français.

Fruits et légumes : des conditions climatiques difficiles

Encore en 2019, les conditions climatiques ont fortement impacté de nombreuses productions de fruits et légumes. Sur les productions d'été, les récoltes de plusieurs légumes reculent par rapport à 2018. Ce repli des productions s'explique en grande partie par le manque de luminosité au printemps, et les fortes chaleurs estivales. De même sur les fruits, les forts aléas climatiques encore subis cette année ont impacté de nombreuses productions. En fonction des productions, on peut noter des prix à la production très disparates avec une hausse des prix sur de nombreux légumes d'été, mais des prix très bas et des difficultés de commercialisation sur d'autres produits (la pomme par exemple).

Notre action

Organisation des filières

- Résilience et autonomie: diversification des exploitations céréalières

JA considère que la diversification au sein des exploitations de grandes cultures est une piste essentielle pour en améliorer la résilience et l'autonomie.

Protéines végétales : objectif de souveraineté protéique

JA estime nécessaire de développer un **plan protéines ambitieux** à la fois à la hauteur des besoins de l'alimentation française et des enjeux environnementaux qui y sont associés. En 2019, une nouvelle stratégie nationale des protéines végétales est sur la table : JA a participé aux diverses réunions organisées par le Ministère en amont de la rédaction de cette stratégie, en se positionnant pour un fort engagement des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de ce plan. A ce jour pourtant, le plan n'est toujours pas publié et JA continuera à participer pour la rédaction d'un plan à la hauteur des attentes.

Production d'énergie : valorisation des productions

Jeunes Agriculteurs estime également que, si la production d'énergie ne doit pas être la vocation première de l'agriculture française, le développement de l'énergie d'origine agricole doit être une forme de valorisation de coproduits de la production agricole (RO 2018). Ainsi, JA considère que la production de biocarburants est un levier essentiel pour développer la résilience des agriculteurs et améliorer le revenu des exploitations. En 2018, l'actualité sur l'origine des produits dans la production de biocarburants démontre la nécessité d'une réflexion sur nos attentes générales pour la transition énergétique. JA considère par exemple que la filière colza est primordiale en France dans le développement des biocarburants : il faut donc soutenir le développement et la compétitivité de cette filière qui est un atout essentiel de l'agriculture française. JA prône également une gestion efficace de la méthanisation : JA cherche à mener une réflexion sur ce sujet afin de promouvoir un développement judicieux et durable de la méthanisation agricole.



Contractualisation céréaliers-éleveurs : une diversification de débouchés

JA travaille toujours à sécuriser les exploitations dans un contexte de volatilité accrue ces dernières années. Nous pensons que la mise en place d'un contrat « céréaliers – éleveurs » va dans ce sens. Les éleveurs sont tout aussi sensibles aux fluctuations, étant l'un des principaux débouchés des productions céréalières. La contractualisation inter-filière pourrait être une solution pour sécuriser, en partie, l'approvisionnement des uns, le débouché des autres, tout en atténuant les effets de l'extrême fluctuation des cours mondiaux.

- Maintien d'un contexte réglementaire favorable pour la filière viticole

Organisation Commune de Marché vitivinicole et réforme de la PAC

La filière vitivinicole est concernée par la réforme de la PAC 2020. JA se mobilise pour identifier et soutenir les spécificités de la filière vitivinicole française. Le maintien de l'enveloppe du Programme National d'Aides, en termes de budget et de fonctionnement, est un enjeu essentiel. Par ailleurs, la régulation du potentiel du vignoble reste un des acquis fondamentaux de la filière : JA souhaite que le dispositif soit maintenu, même au-delà de 2030 (date butoir actuelle). JA suit ainsi avec attention les négociations sur la PAC dans tous les domaines, dont celui de la viticulture : dans ce contexte, JA a participé activement à des réunions spécifiques avec le ministère pour échanger sur les stratégies de négociations à l'échelle européenne.

De plus, JA réaffirme son attachement au programme national d'aides qui représente un des piliers de la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole. JA et l'ensemble de la filière veille ainsi à une bonne gestion de l'enveloppe par FranceAgriMer, qui a trop souvent du mal à faire face aux retards de paiement des différentes mesures du programme national vitivinicole, provoquant sur le terrain de graves problèmes de trésorerie pour les entreprises et des reports d'investissements. En 2019, pour la première fois depuis 10 ans, l'enveloppe du programme d'aides de l'OCM vitivinicole n'a pas été consommée dans son intégralité : 15,5 millions d'euros (sur 280,5M€) vont être renvoyés à Bruxelles, ce qui a entraîné en octobre le fort mécontentement des professionnels du vin (production et négoce). La filière vitivinicole s'est mobilisée pour dénoncer la déconsidération ressentie par l'ensemble des acteurs de la filière. JA restera vigilant pour la prise en compte des demandes faites, dans un but de simplification du dispositif pour les exploitations et les entreprises. Par ailleurs, l'installation des jeunes en viticulture doit être une priorité qui transparaît dans le programme national d'aides. Dans la rédaction du PNA 2019-2023, cet enjeu de renouvellement a bien été identifié car des majorations et critères de priorité ont été renouvelés pour les jeunes viticulteurs sur les mesures Investissement et Restructuration. Nous veillons à ce que ces mesures soient pérennisées et nous travaillons à ce que de nouvelles soient mises en place, toujours dans l'intérêt des jeunes dans la filière viticole.

- Pour une filière Fruits et Légumes structurée et compétitive

Suite aux nombreuses et diverses difficultés que la filière Fruits et Légumes traverse chaque année, JA prône une meilleure structuration de l'offre avec le développement et la sécurisation des débouchés commerciaux pour les producteurs en fruits et légumes. Afin de prendre part à l'ensemble des discussions de la filière, Jeunes Agriculteurs continue de siéger au conseil d'administration d'Interfel, interprofession longue de la production à la distribution, et dans celui de Felcoop.

Gestion des risques

Face aux diverses crises que les filières végétales connaissent chaque année, JA estime qu'elles doivent devenir motrices pour une réflexion poussée quant à la gestion des risques et quant à la recherche d'outils pour lutter contre les aléas, qu'ils soient climatiques, environnementaux, financiers, ou sanitaires. Ces outils doivent être adaptés aux besoins spécifiques de chaque exploitation, rendre les exploitations plus résilientes face aux crises et face aux fluctuations des prix et des rendements, et venir en complément d'autres outils, comme le fiscal. Les dernières récoltes fortement imputées par tous les nombreux aléas subis ont encore montré que les outils de gestion des risques sont à revoir.



Concertation sur les voies d'amélioration ou de refondation des outils de gestion des risques : un groupe de travail spécifique Arboriculture.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation a lancé le 31 octobre 2019 une concertation pour revoir la gestion des risques en agriculture, et notamment pour mieux articuler l'assurance privée, les leviers publics et l'auto-assurance. Trois groupes de travail thématiques ont été mis en place :

- Articulation des outils de gestion des risques et les propositions d'amélioration des outils existants (pilotage DGPE/DG Trésor)
- Prévention et la sensibilisation à la gestion des risques, ainsi que l'incitation par l'introduction de majoration ou de conditionnalité des aides (pilotage APCA / JA)

- Arboriculture (pilotage FFA et FNP-Fruits)

Ce troisième groupe a été mis en place pour répondre spécifiquement aux problématiques de la filière arboriculture, pour laquelle les outils de gestion des risques ne sont pas adaptés. Le travail de renouvellement et d'optimisation de ces outils est encore en cours, JA y participe activement.

Risque sanitaire : gestion du risque du virus ToBRFV

Suite à l'arrivée du virus du fruit rugueux de tomate brune dans une exploitation de tomates sous serre dans le Finistère, la filière légumière a travaillé activement avec le ministère de l'Agriculture et l'ensemble des acteurs pour limiter la propagation du virus avec la mise en place d'un plan de prévention, surveillance et lutte contre ce virus. JA a participé aux réunions avec l'ensemble des professionnels pour la mise en place de ce plan mais aussi pour préparer les mesures nécessaires à l'indemnisation des exploitations touchées, via le FMSE.

Réglementations et distorsions de concurrence

Les filières végétales sont affaiblies par les distorsions de concurrence constantes qu'elles subissent. La distorsion s'évalue d'abord en matière d'homologation et d'utilisation de produits phytosanitaires. JA prône une action collective afin d'obtenir rapidement des solutions tant techniques que juridiques et financières, un calendrier de mise en œuvre et plus largement, une harmonisation au niveau européen. L'agriculture française, engagée dans un marché ouvert, ne doit pas être la seule à s'engager pour la protection du consommateur et de l'environnement.

Zones de Non-Traitement : Mise en place d'une aide à l'investissement pour les filières végétales

Le sujet des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des chartes est au cœur de l'actualité. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place une aide à l'investissement à hauteur de 30 millions d'euros afin de renouveler rapidement le parc matériel des secteurs les plus touchés par ces mesures. Cette mesure permet l'acquisition d'équipements pour la réduction de la dérive ou de la dose de pulvérisation pour la substitution à l'usage de produits phytosanitaires. Une majoration de 10% a été obtenue pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés.

L'emploi de main d'œuvre est aussi sujet à de fortes distorsions de concurrence : les filières végétales fortement employeuses de main d'œuvre (F&L, viticulture, semences, etc.) en font particulièrement les frais. JA s'est fortement mobilisé en 2018 pour maintenir un dispositif sur l'exonération des charges sociales pour la main d'œuvre saisonnière, afin de compenser un différentiel de compétitivité non négligeable entre la France et les autres pays. Le dispositif devrait être reconduit en 2021 : JA sera vigilant à une écriture dans ce sens dans les textes de loi. En faisant le choix de supprimer ce dispositif, le gouvernement choisirait une dégradation de la compétitivité des exploitations françaises, jusqu'à pouvoir provoquer leurs disparitions. De son côté, le secteur viticole doit faire face à la mise en place des sanctions américaines à la suite du règlement du différend à l'OMC sur les soutiens publics versés de part et d'autres à Airbus et Boeing. La filière viticole, dont JA, se mobilise auprès des pouvoirs publics français, et à l'échelle européenne, pour la mise en place de mesures exceptionnelles pour limiter l'impact : l'assouplissement des modalités de la mesure Promotion du programme national d'aides est déjà acté, mais le travail se porte maintenant sur la création d'un fonds de compensation. Le travail se poursuit donc à l'échelle européenne pour acter la possibilité de constitution de ce fonds.

Une action soutenue pendant la crise sanitaire

Un plan de soutien de la filière viticole à hauteur de 246 M€

Distillation de crise : pour un montant de 58€/hl pour les vins sans IG ainsi que 78€/hl pour les AOC et IGP, un dispositif de distillation de crise a été mis en œuvre pour permettre de mieux gérer le marché en dégageant 2,6 Millions d'hectolitres.

Aide au stockage : Pour une enveloppe totale de 35 M€, la mesure permettra aux viticulteurs d'être indemnisés pour le stockage des vins pendant 6, 9 ou 12 mois.

Les enjeux de souveraineté alimentaire

La mobilisation de l'ensemble des maillons des filières agricoles a été forte pendant la période de confinement, afin de permettre la continuité des approvisionnements. Fort de ce dynamisme, le monde agricole a pu rappeler l'importance de son activité dans les enjeux actuels. Notamment, l'enjeu de souveraineté alimentaire est parfaitement illustré par la nécessité de la mise en œuvre d'un plan protéines ambitieux à l'échelle française. La prise en compte de l'origine des produits, avec par exemple un travail important de sensibilisation de la filière Fruits et Légumes dans les grandes et moyennes surfaces, est également un enjeu fort dans la commercialisation des produits agricoles.

Perspectives :

Les groupes continueront à travailler sur les problématiques principales des filières végétales travaillées par Jeunes Agriculteurs, en mettant d'abord en exergue la transmission des exploitations et l'installation des jeunes, et tout en maintenant une réflexion autour des sujets de structuration des filières et d'évolution des politiques nationales et européennes.

Les filières végétales sont concernées par de nombreux sujets transversaux : PAC, environnement, innovation, gestion des risques, foncier, etc. En cohésion avec le travail effectué sur chacun de ces sujets à JA, il convient de continuer à se positionner dans les débats nationaux et porter la voix des jeunes agriculteurs dans les filières végétales.

Les groupes de travail, dynamiques, seront réactifs aux différentes problématiques rencontrées et situations de crises, et travailleront encore afin d'apporter des résultats concrets au réseau JA sur les problématiques en productions végétales. Ces groupes sont un atout incontestable et permet aujourd'hui à JA de jouer un rôle important dans les débats nationaux et d'assurer de manière constructive nos différentes représentations. Il est donc indispensable de faire perdurer cette dynamique.

Foncier agricole



Contexte

La terre est à la base de l'activité agricole. Toute installation est conditionnée à l'accès au foncier. Cet accès doit également être sécurisé. A défaut la pérennité d'une installation, plus généralement d'une exploitation agricole, peut être remise en cause.

Mais le foncier est également l'objet de nombreuses convoitises. Zone d'activité, maison individuelle, HLM, énergies renouvelables, écoles, hôpitaux, tous ont besoin d'accéder au foncier pour s'établir. Sans s'opposer à l'artificialisation, nous affirmons qu'il est nécessaire de réguler et d'arbitrer correctement les différents usages. Le réseau Jeunes Agriculteurs, a toujours accordé beaucoup d'attention au foncier et notamment aux conditions d'accès pour les jeunes. JA a consacré son attachement au foncier dans un rapport d'orientation en 2015 intitulé « Foncier : entre avenir et héritage ».

Ce document constitue le fondement des positions du réseau Jeunes Agriculteurs en la matière. C'est sur ces bases que nous sensibilisons les pouvoirs publics et les alertons sur le besoin à agir.

La loi foncière annoncée depuis plusieurs années est constamment remise à plus tard par le Gouvernement. Pourtant, repenser les usages et l'accès au foncier est aujourd'hui une nécessité si nous ne souhaitons pas mettre en péril le renouvellement des générations d'agriculteurs, et ainsi préserver un modèle agricole de type familial et une production agricole diversifiée, de qualité et avant tout française.

Notre action

JA a remis en place sa traditionnelle semaine du foncier. Cette opération de communication annuelle, a eu lieu cette année du 28 octobre au 1er novembre inclus. L'objectif était de sensibiliser les parlementaires et élus locaux aux enjeux de la préservation du foncier agricole. Le message principal était le suivant : le foncier agricole est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations car sa préservation et sa facilité d'accès permettront aux jeunes de s'installer. Deux principales modalités d'actions étaient proposées aux départements :

- Campagnes sur les réseaux sociaux (interpellation, argumentaires, visuels, etc.)
- Rencontres avec les parlementaires et les élus locaux (réunions, barbecues, visites de lieux impactés par l'artificialisation, etc.)

Dans le cadre de cette semaine sur le foncier agricole, cinq grands thèmes/messages ont été mis en avant, un par jour, échelonnés du lundi au vendredi :

1. Préservation du foncier agricole et renouvellement des générations en agriculture
2. L'artificialisation des sols
3. La transition écologique : le cas du photovoltaïque au sol
4. Les friches
5. Rappel de l'ensemble de nos demandes sur le foncier

Côté loi foncière, nous sommes restés longtemps dans son attente. Didier Guillaume avait finalement annoncé qu'elle ne verrait pas le jour. Jeunes Agriculteurs ne cautionne pas cette annonce et souhaite une loi d'ampleur qui traite de façon globale la question du foncier agricole. Les Gouvernements se succèdent et tous repoussent l'échéance, peut-être par manque de courage car porter ce sujet devant le Parlement demande une capacité à savoir concilier les attentes des multiples acteurs du foncier (agriculteurs, collectivités, associations environnementalistes, etc.). Toutefois le nouveau Ministre de l'agriculture semble ouvert au dialogue à ce sujet, mais nous restons parfaitement conscients que l'espoir d'une loi foncière s'amenuise de jour en jour avant les prochaines présidentielles.

Le travail de lobbying s'est ainsi poursuivi pendant un an, notamment au sein du CAF Foncier qui regroupe JA, la FNSEA, l'APCA et la SAFER, afin d'établir des propositions communes pour la loi foncière. Ce travail de fond a permis de trouver des accords sur des sujets fondamentaux tels que la préservation des terres agricoles et le contrôle des structures.

Le travail de fond se poursuit aussi à la fois chez JA et dans les instances où nous siégeons (SAFER, etc.). Concernant le travail interne à JA il s'est poursuivi tout au long de l'année avec des groupes de travail, ainsi qu'une session en février 2020 à Sochaux. Ces moments d'échanges au sein du réseau JA sont primordiaux pour échanger et construire des positions de consensus. Côté groupes de travail, l'un d'entre eux était consacré à la question du photovoltaïque au sol. L'occasion pour JA de réaffirmer sa position : non au photovoltaïque au sol.



Les sections de la FNSEA, que sont les SNFM et le SNPR, sont parvenus à trouver des accords et ont ainsi soumis au Bureau et au Conseil d'administration des propositions communes. Certaines d'entre-elles devront être partagées avec le réseau JA afin d'en débattre et de se positionner, notamment sur la question de la cessibilité des baux qui a pendant longtemps divisé les deux sections.

Perspectives

Trois objectifs à atteindre dans le cadre de la prochaine mandature :

- Poursuivre et mobiliser dans le cadre de la semaine du foncier.
- Poursuivre et intensifier le lobbying pour une loi foncière d'ampleur.
- Remobiliser le réseau JA autour du foncier.

Gestion de l'activité agricole



Contexte

La crise du covid-19 a marqué ce début d'année 2020 et a eu un impact sur le cours des diverses réformes en cours et à venir.

Ainsi, après la réforme de la fiscalité agricole en 2018, cette nouvelle année est marquée par le lancement de la réforme des retraites et la mise en œuvre d'une concertation sur la réforme de la gestion des risques climatiques. Cette dernière réforme fait suite à une série d'aléas climatiques sans précédents.

Côté fiscalité JA a continué d'alerter aussi bien les parlementaires que les ministères sur l'urgence à agir en matière de transmission des exploitations agricoles. Alors que le nombre d'installations reste stable, le nombre d'exploitations à transmettre ne cesse d'augmenter et devrait atteindre son pic d'ici 5 ans. Cela justifie également l'urgence à définir le véritable agriculteur.

Notre action

LF / PLFSS

En matière fiscale, la loi de finances pour 2020 comptait en effet peu de mesures impactant directement ou indirectement le secteur agricole. JA s'est mobilisé pour s'opposer à la baisse de budget des Chambres d'agriculture. Le projet de loi de finances pour 2020 dans sa version initiale prévoyait d'une part une baisse de 45 millions d'euros du budget des Chambres d'agriculture et d'autre part de la régionalisation de la collecte de la taxe additionnelle à la TFNB. A force de mobilisation le Gouvernement, sur proposition du Premier ministre, a proposé la suppression de ces mesures du texte de projet de loi de finances.

La loi de finances pour 2020 acte également la sortie sur trois ans du tarif réduit de TICPE pour des secteurs comme le transport ou le BTP. Cette mesure n'est pas transposée à l'agriculture, conserve son tarif réduit de TICPE et obtient une mesure de simplification. Ainsi, dès le 1er janvier 2022 un gazole agricole sera mis en distribution, avec un montant de TICPE, à la pompe, de 3,86€ l'hectolitre. Il s'agit là d'une mesure de sagesse et de simplification, longtemps attendue par le monde agricole. Durant la période de transition, afin de ne pas impacter les trésoreries, la profession a obtenu la mise en place d'acomptes, qui seront versés juste avant chaque hausse du tarif de TICPE.

La loi de finances pour 2020 a aussi permis de revenir sur la fin de l'exonération d'IS et de CET pour les activités de défense collective des syndicats professionnels. L'article de la loi de finances pour 2019 qui mettait fin à cette exonération a ainsi pu être supprimé. L'exonération de l'impôt sur les sociétés et de la cotisation foncière sur les entreprises dont bénéficient les syndicats professionnels est ainsi rétablie. Cette mesure a été portée par un grand nombre de syndicats tous secteurs confondus.

Enfin pour pallier les conséquences du coronavirus, plusieurs projets de lois de finances rectificatives se sont succédés en 2020, à vocation très généraliste. Le secteur agricole n'était pas au rang des priorités parmi les secteurs impactés. Certaines mesures intéressent néanmoins le secteur agricole : on peut noter une modification du calendrier de hausse de la TICPE et de sortie du TP du GNR ou encore une souplesse pour l'utilisation des fonds DPA. Jeunes Agriculteurs a également porté une mesure d'allègement des trésoreries des exploitants, à savoir : la possibilité pour les exploitants impactés de calculer leurs cotisations sociales 2020 sur la base des revenus 2020 (assiette nouvel installé).

Dans le cadre de cette crise les exploitants agricoles impactés ont également pu bénéficier du fonds de solidarité, de prêts garantis ou encore de prises en charges de cotisations sociales par exemple. Toutefois ces mesures généralistes n'étaient parfois pas adaptées aux spécificités agricoles. C'est le cas par exemple pour le Fonds de solidarité ou l'on fait le constat que des jeunes installés dont les productions n'avaient pas encore généré de revenus n'ont pas pu être éligibles au fonds car ne pouvant pas justifier d'une perte de chiffre d'affaire. Le gouvernement est resté sourd à notre demande de se baser sur le plan d'entreprise. En matière sociale, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 comportait lui aussi peu de mesures intéressant le secteur agricole. Cette loi introduit la création d'un Fonds d'indemnisation des victimes professionnelles de produits pesticides. Le fonds est créé au sein de la CCMSA. Dans le cadre de ce projet de loi JA, a porté des amendements permettant l'articulation entre l'exonération sociale JA et les taux réduits d'AMEXA et PFA. Le Sénat a adopté ces amendements. Mais en raison de l'interruption des discussions au Sénat, nos amendements ne figuraient donc pas dans le texte issu de la commission mixte paritaire qui a échoué. Nos amendements n'ont pas été repris par l'Assemblée. L'action se poursuit donc sur ce sujet.

Elections MSA : cette année est également marquée par l'élection des délégués cantonaux de la MSA qui s'est déroulée du 20 au 31 janvier. Les candidats réunis sous la bannière FNSEA/JA ont rassemblé l'immense majorité des suffrages. La CFDT confirme son leadership sur le collège salarié. Seul bémol : un taux de participation de 26,08 % à nouveau en baisse. Un tiers des exploitants a cependant voté.

Réforme des retraites : dernier sujet social d'ampleur : la réforme des retraites. JA est globalement favorable à cette réforme qui va dans le sens de l'amélioration des retraites agricoles futures. Nous avons néanmoins alerté sur deux points que nous jugeons essentiels, à savoir l'exception agricole en matière de cumul emploi-retraite et la revalorisation du stock à 85% du SMIC. Concernant le cumul emploi-retraite le projet de réforme le libéralise, tout en reprenant l'exception existante pour les retraités agricoles. JA demande à interdire le cumul emploi-retraite avec l'exercice d'une activité agricole non salariée. Enfin JA se satisfait de l'aboutissement de la proposition de loi Chassaigne qui revalorise à 85% du SMIC les retraites agricoles. Néanmoins nous alertons sur la nécessité de trouver les financements nécessaires.

Actif : la définition de l'agriculteur actif, désormais dénommé véritable agriculteur, dans le cadre de la PAC a également été au centre de nos réflexions. JA a été moteur dans la relance du CORENA, qui doit aujourd'hui se réunir pour approfondir les critères de définition précédemment actés. Toutefois, les travaux sont toujours à l'arrêt en raison de l'absence de volonté du ministère pour avancer sur le sujet. Jeunes Agriculteurs a également convié son réseau à des groupes de travail, notamment afin d'approfondir le critère « revenus ».

Gestion des risques : en matière de gestion des risques, JA s'est mobilisé pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la sécheresse 2019 et des nombreux aléas qui ont touchés la France cette année. Les événements climatiques de cette année ont mis en avant les défaillances et manques des outils de gestion des risques actuels. Face à ce constat, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé le 31 octobre 2019 une concertation sur les voies d'amélioration ou de refondation des outils de gestion des risques et notamment pour mieux articuler l'assurance privée, les leviers publics et l'auto-assurance. Trois groupes de travail thématiques ont été mis en place :

- GT n°1 : Articulation des outils de gestion des risques et les propositions d'amélioration des outils existants (pilotage DGPE/DG Trésor)
- GT n°2 : Prévention et sensibilisation à la gestion des risques, ainsi que l'incitation par l'introduction de majoration ou de conditionnalité des aides (pilotage APCA / JA)
- GT n°3 : Arboriculture (pilotage FFA et FNPFruits)

Si le groupe prévention et sensibilisation s'est achevé début février et a débouché sur des propositions issues d'un large consensus, le groupe articulation des outils et le groupe arboriculture se sont achevés plus tardivement et ont rencontrés plus de difficulté à avancer. JA a profité de cette concertation pour pousser les propositions issues de son rapport d'orientation 2017. Nous serons à l'avenir attentifs à l'aboutissement de cette réforme, sa mise en œuvre et son efficacité. Désormais il est nécessaire de passer de la réflexion aux actes si l'on souhaite que les agriculteurs soient mieux couverts demain face aux aléas climatiques.

Concernant le FMSE, il poursuit son développement. Cette année a également été l'occasion pour ce fonds de démontrer son efficacité et ses compétences dans le cadre de l'affaire Lubrizol.

Perspectives

S'agissant des dossiers fiscaux et sociaux, la mise en place de mesures en faveur de la transmission sera cette année encore une priorité. Nous porterons les lignes de directrices votées dans le rapport d'orientation 2019 et insisterons sur l'urgence à agir pour le renouvellement des générations en agriculture.

Sur le plan social, nous agissons notamment pour pérenniser le dispositif TODE.

Concernant la définition du véritable agriculteur, JA va continuer à approfondir les critères.

Enfin, en matière de gestion des risques, nous serons mobilisés sur l'aboutissement et la mise en œuvre de la réforme de la gestion des risques.



Contexte

Au-delà de son rôle premier qui est d'approvisionner en aliments les populations, l'agriculture est considérée comme une pierre angulaire de l'édifice territorial du fait des nombreux rôles qu'elle assure dans la vie et le développement des territoires français : création de richesse et de valeur ajoutée, entretien et façonnage du paysage, gestion des ressources, enrichissement et préservation du patrimoine culturel. Certains territoires sont plus difficiles à appréhender que d'autres, c'est le cas des zones de montagne notamment. Celles-ci présentent de multiples contraintes pour l'agriculture : les caractéristiques naturelles telles que la pente, l'altitude et les conditions climatiques rendent les conditions de travail plus difficiles et les infrastructures plus coûteuses qu'en plaine. Pourtant, dans ces zones soumises à des contraintes naturelles, autant qu'ailleurs, l'agriculture assure la structuration de l'économie et favorise la vitalité sociale. Elle participe aussi à l'entretien et à l'attractivité de ces territoires. Elle maintient l'ouverture des paysages, indispensable à la préservation d'une certaine biodiversité, mais aussi aux activités touristiques et économiques qui font vivre ces régions. Il est donc indispensable d'encourager et de valoriser l'agriculture afin d'éviter sa déprise dans ces zones dites « défavorisées » en soutenant ces systèmes de production. Assurer sa pérennité via notamment des politiques publiques adaptées à ses spécificités est une priorité pour l'avenir de ces zones rurales.

Notre action

ICHN

L'ICHN, à l'instar des autres outils proposés par la Politique Agricole Commune, va être prochainement révisée dans le plan stratégique national français qui sera remis à l'Europe dans le cadre de la réforme de la PAC. Jeunes Agriculteurs considère que l'ICHN permet de conserver le dynamisme des territoires soumis à handicaps par le maintien et l'installation d'agriculteurs actifs. Elle correspond à une compensation de base pour l'activité agricole qui est un maillon indispensable de l'économie locale dans ces territoires. Elle permet de limiter les risques naturels (avalanches, incendies) par le maintien du pastoralisme dans les prairies de zones de montagne. Pour toutes ces raisons, nous militons pour la préservation de son budget. Les critères d'âge et de siège de l'exploitation restent chers à Jeunes Agriculteurs, c'est pourquoi nous continuons d'œuvrer pour le rétablissement de ces critères, ou tout autre critère alternatif permettant d'atteindre le même objectif : que l'ICHN puisse jouer pleinement son rôle de structuration économique et territoriale.

Surfaces pastorales peu productives

Le calcul actuel de l'admissibilité des surfaces peu productives françaises est un processus de calibrage qui a été perfectionné pendant de nombreuses années et qui est aujourd'hui au point et bien appréhendé par les agriculteurs qui y ont recours. Cependant, la Commission européenne considère la technique française de proratisation des surfaces trop subjective et sujette à des effets d'aubaine ce qui a entraîné des refus d'apurement. Dans ce contexte, Jeunes Agriculteurs travaille à la reconnaissance des surfaces pastorales peu productives et à leur sécurisation aux niveaux français et européens.

Prédateurs

• Loup

La population de loups en France ne s'est jamais si bien portée. Avec l'explosion du nombre d'individus, estimé à 580 individus cette année, ce sont toutes les filières d'élevage des territoires touchés qui sont menacées. L'année 2019 fut particulièrement meurtrière avec 12487 animaux tués en 3790 attaques. La population de loups est désormais ingérable et les territoires les plus sévèrement touchés voient les troupeaux quitter progressivement leurs alpages. Malgré la situation alarmante, le Conseil d'Etat a interdit les tirs de défense lorsque la limite du plafond de prélèvement a été atteinte, laissant les éleveurs totalement démunis. Jeunes Agriculteurs considère que les éleveurs doivent pouvoir défendre leurs troupeaux toute l'année sur tout le territoire. Cependant, malgré une forte mobilisation du réseau, plusieurs actions syndicales et une participation active de Jeunes Agriculteurs aux réunions de travail, les demandes de la profession ne sont toujours pas pleinement entendues. La gestion du prédateur est toujours plus territorialisée et le comptage de moins en moins précis. Malgré un plan loup décrié par la profession agricole, les Pouvoirs Publics persistent, générant de graves conflits dans les territoires subissant la prédation.



• Ours



Suite à la pression exercée par le massif pyrénéen, le Chef de l'Etat s'est enfin engagé à ne plus introduire d'ours dans les Pyrénées d'une part, et à assurer un suivi précis des ours à problème d'autre part. Jeunes Agriculteurs salue ces mesures que nous réclamions depuis plusieurs années déjà et veillera à ce qu'elles soient effectivement mises en place.

Perspectives

Concernant le dossier prédateur, Jeunes Agriculteurs doit conserver une approche constructive dans les nouveaux groupes de travail et réfléchir à la meilleure façon de communiquer au grand public sur le sujet de la prédation. Jeunes Agriculteurs est cependant conscient que les mesures actuelles ne permettent toujours pas de faire redescendre la pression de prédation et continue à pousser pour une gestion efficace du loup.

Puisque l'ICHN reste une compensation financière venant corriger les différences de revenus qui perdurent entre les exploitations situées en zones défavorisées et celle du reste du territoire, et même si nous continuons à travailler à son maintien et à un ciblage plus précis de cette aide, Jeunes Agriculteurs devra également se pencher sur les questions assurantielles et de développement des filières de montagne. A l'heure actuelle, le contrat assurances prairies proposé ne convainc pas les agriculteurs. Son coût et les incertitudes qui demeurent quant à la lecture par satellite de la productivité des prairies dans la diversité des situations sont des points à améliorer. C'est pourquoi, dans les prochaines années, Jeunes Agriculteurs va travailler à l'élaboration d'une solution annexe. Au vu du changement climatique qui s'annonce, nous pensons qu'une approche mutualisée sur les fourrages, sous forme de Fonds, permettrait d'assurer les prairies qui sont le principal outil de production de ces territoires. Nous nous battons aujourd'hui pour le maintien de l'activité agricole dans les zones soumises à handicaps, il faudra, demain, la développer.

Signes de qualité



Contexte

Agriculture Biologique :

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. Au 31 décembre 2019, 70 322 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique. Parmi ces opérateurs, 47196 producteurs soit +13% par rapport à 2018, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à un peu plus de 10%.

Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 2.3 millions d'hectares en 2019, soit une croissance d'environ 13 % en un an, avec près de 566 000 ha en conversion. Ainsi, 8,5 % de la surface agricole utile des exploitations seraient conduits selon le mode de production biologique.

Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs, le marché alimentaire bio est passé de 10.5 milliards d'euros en 2018 à 11,9 milliards d'euros en 2019.



Haute Valeur Environnementale :

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Il existe trois niveaux de certification environnementale. Seul le niveau trois est qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de performance qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes, etc.) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum. La Haute Valeur Environnementale, un dispositif récent mais dynamique. Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale est en constante augmentation pour atteindre presque 5400 exploitations réparties dans toute la France au 1er janvier 2020. Le nombre d'exploitations certifiées de Haute Valeur Environnementale a fortement progressé en seulement six mois (5 399 exploitations au premier janvier 2020 contre 2 272 exploitations certifiées au 1er juillet 2019 et 1 518 exploitations certifiées au premier janvier 2019).

Au-delà de la filière viticole, précurseur en la matière, les filières de l'arboriculture, du maraîchage, de l'horticulture et des grandes cultures se sont clairement engagées dans le dispositif.

Notre action

Chauffage des serres en agriculture biologique

Le 11 juillet 2019, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) de l'INAO a voté en faveur du chauffage des serres pour la production des légumes d'été (tomates, aubergines, concombres, courgettes, poivrons) en agriculture biologique. Cependant, les denrées produites ne pourront pas être commercialisées en France entre le 21 décembre et le 30 avril. Jeunes Agriculteurs se félicite de ce compromis puisqu'il découle directement des propositions que nous avons faites, qui ont ensuite été reprises par d'autres, afin de préserver la possibilité d'un chauffage des serres pour un aspect sanitaire. Le CNAB a également voté les recours aux énergies renouvelables obligatoire pour chauffer toutes les serres à partir de 2025, le temps est donc désormais à la transition. Jeunes Agriculteurs reste vigilant à ce que l'installation de jeunes en agriculture biologique ne pâtisse de ces nouvelles mesures.



Effluents d'élevage

De nouvelles mesures concernant l'origine des fertilisants pour les terres cultivées en agriculture biologique ont été annoncées par le CNAB qui a rédigé au nouveau guide de lecture venant préciser la définition des élevages industriels mentionnés dans le cahier des charges bio. En juillet, le CNAB a finalement arrêté une définition des élevages industriels : ce seront ceux dont l'effectif dépasse les seuils limites EIE (évaluation des incidences sur l'environnement) défini par une directive européenne. Ce nouveau guide de lecture entrera en vigueur le premier janvier 2021. Ici aussi, Jeunes Agriculteurs reste vigilant : ces mesures risquent de freiner les installations de jeunes en agriculture biologique, ceux-ci voyant leur gisement prévisionnel de fertilisants diminuer parfois drastiquement.

Haute Valeur Environnementale



Jeunes Agriculteurs considère que la certification Haute Valeur Environnementale peut être une voie de valorisation pour les producteurs français. Pour ce faire, il ne faudra pas omettre de communiquer auprès des consommateurs pour faire valoir les produits certifiés HVE et permettre une meilleure rémunération des producteurs engagés.

Perspectives

Jeunes Agriculteurs doit continuer à travailler les questions réglementaires concernant le chauffage des serres et les effluents d'élevage afin de ne pas léser les agriculteurs engagés dans le bio qui répondent à une demande sociale forte. De la même manière, nous considérons qu'il est important de communiquer sur les pratiques biologiques françaises et de diriger les consommateurs vers un approvisionnement plus local. Interdire la production de légumes bio sous serres en hiver est sensé et préserve l'image de qualité de l'agriculture biologique française : voir les marchés inondés des mêmes produits venant de l'étranger à ces périodes est une aberration.

Concernant la certification Haute Valeur Environnementale, nous travaillons à son essor et à sa promotion auprès du grand public en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Nous réfléchissons à l'élaboration d'un plan de communication à destination des consommateurs. Jeunes Agriculteurs sera là pour s'assurer d'une rémunération des producteurs à hauteur des efforts fournis et de leur investissement.

De son côté, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire s'atèle au travail sur l'affichage environnemental des produits. Cette expérimentation a été introduite par la loi anti-gaspillage et économie circulaire. Jeunes Agriculteurs prend part aux discussions et ne manquera pas de défendre les intérêts de la profession.

De plus, Jeunes Agriculteurs considère que tous ces travaux sont à mener parallèlement à une clarification des labels de traçabilité des produits, au sein desquels le consommateur se retrouve perdu à l'heure actuelle. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable sur ces différents sujets, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

Partenariats - Terres innovantes



Contexte

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a lancé à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2016, le fonds de dotation, Terres Innovantes. Celui-ci a pour objectif de resserrer les liens entre les agriculteurs et la société en concevant et en mettant en œuvre des projets de communication, de sensibilisation, d'information et de soutien à l'innovation, qui visent à faire évoluer la perception du grand public vis-à-vis du monde agricole et des agriculteurs.

En plus des actions menées au niveau national, Terres Innovantes a également vocation à appuyer, conseiller et assister l'ensemble du réseau Jeunes Agriculteurs dans la recherche de partenariats nécessaires au financement de leurs initiatives d'intérêt général.

Notre action

les projets et actions mises en œuvre par Terres Innovantes :

Le concours Graines d'Agriculteurs

En 2020, la dixième édition du concours est consacrée à la communication et à la pédagogie avec le slogan « Les agriculteurs cultivent leur image ». Le concours a été officiellement lancé lors de la traditionnelle soirée Graines d'Agriculteurs organisée le 27 février 2020 en marge du Salon de l'Agriculture.

Cette édition récompensera des agriculteurs et agricultrices installés entre le premier janvier 2013 et le 31 décembre 2018 qui sont à l'origine ou qui participent activement à des initiatives qui visent à communiquer sur le métier d'agriculteur et à sensibiliser le grand public sur ses enjeux et ses évolutions. Il s'agit par exemple d'agriculteurs qui organisent des journées portes ouvertes, des journées pédagogiques au sein de leur exploitation ou encore qui interviennent dans des établissements scolaires.

La création d'un prix coup de cœur du jury

Lors du comité de sélection qui s'est tenu le 4 juin 2020, il a été décidé par l'ensemble des partenaires du concours ainsi que l' élu référent du concours, d'attribuer un prix coup de cœur du jury à une candidate dont la date d'installation n'excède pas 8 mois et ne réponds donc pas aux critères du concours. Il s'agit d'une jeune agricultrice qui anime un blog et qui publie des vidéos montrant au grand public le quotidien d'une éleveuse de poules.



L'initiative Sols Vivants

Depuis 2018, Terres Innovantes soutient aux côtés d'autres partenaires cette initiative et s'est engagé à maintenir ce soutien pour l'année 2020. L'engagement du Fonds dans Sols Vivants répond à la mission de soutenir l'innovation en agriculture. Le mouvement Sols vivants a été créé par l'ONG EarthWorm et a pour objectif d'accompagner des agriculteurs sur le territoire du Santerre pour expérimenter, favoriser et recenser des pratiques vertueuses pour les sols et pour la gestion des exploitations. Cette initiative ambitionne de mettre en place une méthodologie scientifique pour permettre la rémunération des services écosystémiques rendus par les agriculteurs en s'appuyant sur des données satellites.

La saison 2 de la web-série « Et En Vrai »

Après la première saison de « Et En Vrai » réalisée et diffusée en 2019 et qui a été visionnée près de 180 000 fois, une saison 2 est en préparation en 2020. Elle porte le même nom et mettra en avant l'impact positif de l'agriculture sur les territoires et les services rendus par les agriculteurs en rendant compte de la réalité de leur quotidien. Cette deuxième saison montrera qu'au-delà de produire pour nourrir, les agriculteurs, les jeunes en particuliers, rendent de nombreux services à la communauté, qu'ils sont engagés, et qu'ils mettent en place et participent activement à des initiatives pour resserrer les liens avec la société.

Le Livre blanc sur l'innovation

En collaboration avec ses mécènes fondateurs (RAGT, Nestlé, Total, Crédit Agricole et Carrefour), Terres Innovantes a initié la réflexion autour d'un livre blanc sur l'innovation. Ce document sera conçu par un comité de rédaction composé de représentants de Jeunes Agriculteurs et des mécènes. Il reflètera leur vision commune de l'innovation et intégrera une dimension prospective en définissant les objectifs et les enjeux de Terres Innovantes à l'horizon 2021, par exemple. Sa publication et sa diffusion sont prévues pour le début de l'année 2021.



Perspectives

Deux mécènes fondateurs, Crédit Agricole et Carrefour, dont la Convention les liant à Terres Innovantes arrivait à terme en 2019, se sont réengagés pour soutenir l'ensemble de l'action du Fonds pour une durée de trois ans. Terres Innovantes mettra tout en œuvre pour pérenniser ses relations avec les mécènes.

Stratégie 2020-2022 du fonds de dotation

Une feuille de route portant sur le positionnement et l'action de Terres Innovantes a été réalisée et validée par le conseil d'administration du Fonds qui s'est tenu le 30 juin 2020. Cette stratégie détaille des pistes de réflexion et des recommandations qui portent principalement sur la notoriété et le format des projets qui pourront être menés par Terres Innovantes de 2020 à 2022.

Les Toqués de l'agriculture

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la covid-19 et suite aux mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour endiguer la propagation du virus, le maintien des Toqués de l'Agriculture n'est plus envisageable. Prévu initialement les 24, 25 et 26 avril 2020 sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, les Toqués de l'Agriculture sera reporté au plus proche de la date initiale en 2021, conformément à la décision de l'ensemble des régions Jeunes Agriculteurs co-organisatrices. Un plan d'action dressant un état des lieux général de l'organisation des Toqués de l'Agriculture et détaillant les actions qui pourraient être déployées au cours de l'année 2020/2021 a été réalisé. Ces actions concernent la méthodologie de travail avec les régions, la promotion de l'événement au niveau national et régional ainsi que le développement et la gestion de partenariats.

Affaires publiques



Contexte

L'année a été marquée par plusieurs sujets, notamment la poursuite des Etats Généraux de l'Alimentation, l'émergence du sujet des zones de non-traitement, l'épidémie de Covid-19 et la réforme des retraites.

D'un point de vue électoral, les mois qui ont précédé les municipales ont fortement influencé l'actualité politique.

A l'échelle européenne, un travail de développement de notre position et d'approche active a été accompli.

Notre action

La campagne des municipales : priorité au renouvellement des générations !

Jeunes Agriculteurs s'est adressé plusieurs fois aux maires pour mettre en valeur nos propositions dans les domaines de l'installation, du foncier, de la promotion du métier et du rôle des jeunes dans les territoires.

- **Semaine du foncier** : dans le cadre de la campagne de communication, une note technique a été largement diffusée aux élus locaux ainsi qu'un « mode d'emploi de l' élu sur le foncier agricole » avec chiffres et mesures à défendre.
- **Semaine RGA** : les candidats aux municipales ont été particulièrement visés cette année avec notamment une charte qui leur était proposé pour signature dans tous les départements.
- **SIA** : une charte synthétique sous la forme d'un mur était présent sur le stand : plus d'une quarantaine de candidats aux municipales l'ont signé, dont le ministre de la culture Franck Riester, Cédric Villani ou encore Luc Waymel, en tant que vice-président de l'AMRF. Le Salon a également été l'occasion de rencontres avec une grande partie du Gouvernement, des groupes politiques parlementaires et de groupes comme Régions de France ou l'Assemblée des départements de France.



Projet de loi de finance (LF)

Le PLF 2020 a comporté plusieurs enjeux forts pour l'agriculture sur lesquels Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé lors de nombreux rendez-vous avec les parlementaires et d'actions de communication communes dans le secteur agricole : le maintien du budget des Chambres d'agriculture, la défense des intérêts des agriculteurs dans la hausse du tarif de la TICPE, la préservation d'une fiscalité juste pour les syndicats.

Zones de non-traitement

Au regard de l'ampleur médiatique qu'ont pris les sujets des pesticides et la demande d'établissement de zones de non-traitement, Jeunes Agriculteurs a été en première ligne pour défendre des arguments rationnels et la méthode des chartes de riverains par des rencontres avec ONG, représentants des ministères et élus locaux.

Dévalorisation du métier et intrusions dans les élevages

La mobilisation d'automne menée par Jeunes Agriculteurs et la FNSEA a permis de souligner le désarroi des agriculteurs dans l'actualité et une prise de conscience politique, notamment concernant les intrusions illégales dans les fermes. La mise en place de la cellule Déméter en présence du ministre de l'intérieur pour mieux identifier et anticiper les risques de violence a été une réponse crédible, formulée par les pouvoirs publics en consultant les syndicats. En lien avec les actions de communication, nous avons mené des actions pour faire respecter le jeu des Etats généraux de l'alimentation par des auditions et des réunions avec les acteurs politiques et économiques.

Nous avons également défendu nos positions sur plusieurs autres sujets :

- **Ceta** : actions et rencontres et nombreux courriers aux responsables politiques pour s'opposer à la ratification du traité avec pour mot d'ordre de ne pas importer l'alimentation que nous ne voulons pas.
- **Europe et PAC** : rencontre des députés européens, remise de nos positions et vidéo pour promouvoir nos positions. Jeunes Agriculteurs a activement participé à la campagne « Eat original - Unmask your food », initiative citoyenne européenne pour un étiquetage obligatoire de l'origine des produits au sein de l'Union européenne, qui a récolté toutes ses signatures.
- **Réforme des retraites** : plusieurs rencontres avec des députés pour souligner l'enjeu du renouvellement des générations dans certaines mesures du projet de loi ont précédé un courrier intersyndical pour défendre un montant relevé des allocations des retraités actuels.
- **Gestion des risques** : sur l'impulsion du ministre de l'agriculture, Jeunes Agriculteurs a activement participé aux ateliers multi-acteurs consistant à élaborer un système de gestion des risques climatiques pour toutes les filières (voir fiche « gestion de l'activité agricole ») et a également copiloté un groupe.

Covid-19 : actions sur le court et moyen-terme

L'épidémie de Covid-19 a impacté l'agriculture mais a aussi conduit à revoir notre façon de concevoir notre alimentation, suite aux craintes de pénurie.

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour contribuer aux besoins d'information auprès des parlementaires, ministères ou via notre représentation du CESE. Ces échanges ont notamment permis d'identifier des mesures d'urgence pour soutenir les agriculteurs et d'accompagner les jeunes en cours d'installation.

Nous avons en particulier défendu l'utilisation d'une mesure visant à calculer les cotisations sociales de 2020 sur la même année, plutôt que sur les trois dernières années, afin de mieux prendre en compte les pertes de ceux qui avaient le plus souffert. Cette mesure a été reprise par les parlementaires dans le cadre d'un Projet de Loi de Finances rectificative.

JA a également élaboré un *manifeste pour la souveraineté alimentaire après la crise*, exposant sa vision de long terme en 9 fiches thématiques. Ce document a été présenté durant l'été à des personnalités politiques de premier plan et servira de base de travail pour nos contributions dans le cadre des consultations pour le plan de relance.

Perspectives

Jeunes Agriculteurs continuera à défendre les intérêts du métier dans les projets et propositions de loi à venir, en particulier dans celle à venir sur le foncier mais aussi sur les sujets économiques (application des EGAlim, etc.), dans le cadre du plan de relance et sur la prochaine programmation de la politique agricole commune.



Contexte

Face à des forts enjeux démographiques, sociétaux, économiques et environnementaux, l'agriculture doit répondre au défi actuel de nourrir la planète durablement. Dans ce contexte, comment orienter l'agriculture vers des systèmes qui produisent en quantité et en qualité, qui préservent les écosystèmes, qui permettent la création d'emplois et de revenu ? Les systèmes agricoles ont l'objectif d'être multi-performants, tout en restant diversifiés.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, JA pense que l'innovation a un rôle essentiel à jouer : c'est un levier majeur pour accompagner l'agriculture et les agriculteurs dans les défis de demain, sous réserve qu'elle soit adaptée et adaptable aux particularités et aux contextes des exploitations agricoles ancrées sur les territoires. A toutes les échelles, les innovations doivent être intégrées et prises en compte si elles permettent de répondre à ces enjeux. La résilience, et donc la durabilité, de nos exploitations agricoles passent par une prise en main efficiente de l'innovation. Elle se doit d'être au service de l'humain, en se construisant dans l'intérêt des hommes et des femmes de l'agriculture.

Notre action

Réflexions autour de notre vision de l'innovation

La multitude d'innovations et de pratiques innovantes qui sont présentées dans le monde agricole portent parfois à confusion. De façon à se positionner de façon lisible et cohérente sur ce sujet, JA considère qu'il faut établir avec précision une base de réflexion pour orienter l'innovation vers un avenir structurant pour l'agriculture. JA construit cette réflexion en parallèle avec le travail effectué au sein du fonds de dotation Terres Innovantes : dans ses objectifs, Terres Innovantes souhaite contribuer à la mise en place d'une agriculture d'avenir, une agriculture valorisée à la juste mesure de ce qu'elle apporte et apportera à société française. Pour ce faire, en collaboration avec les mécènes fondateurs, Terres Innovantes conçoit un livre blanc sur l'innovation, à destination d'un public large. Le document est en cours de finition. Ainsi, JA souhaite travailler en parallèle pour structurer sa stratégie sur l'innovation : JA est aussi en cours de rédaction d'un document, plus syndical, pour se positionner sur cette thématique.

Numérique : structurer son rôle dans le monde agricole

Protection des données agricoles : charte d'usage des données et label Data-Agri

La quantité de données produite sur les exploitations agricoles, avec la numérisation croissante de l'information, a poussé la FNSEA et JA à s'interroger sur la propriété, l'usage et le partage des données ainsi que la création de valeurs qui émerge de cette nouvelle économie. Ayant pour objectif de sensibiliser et d'aider les agriculteurs à s'emparer des technologies issues du numérique, la démarche Data-agri est portée par l'association ENUMA. Une charte éthique sur l'usage des données agricoles est ainsi née afin de protéger l'agriculteur et de lui « redonner » le contrôle sur les données issues de son exploitation. Le label Data-agri distingue alors les entreprises qui collectent des données agricoles et qui respectent l'ensemble des principes définis au sein de la charte. Au SIMA 2019, les quatre premières entreprises labellisées ont été annoncées : Airinov, Gari (portée par Groupama), Ekylibre et Le Cube. Au SIA 2020, MyEasyFarm et Quanturi ont rejoint les entreprises labellisées. L'association #CoFarming s'est également engagée à labelliser l'ensemble des entreprises membres.

Usage des données agricoles : assurer une stratégie française

Pour aller plus loin, le monde agricole a pris conscience des enjeux primordiaux associés au numérique dans l'agriculture. De nombreux projets se développent autour de la structuration du monde numérique et de son usage. L'agriculture française souhaite construire une vision cohérente et globale afin de favoriser l'accès et l'usage des données agricoles. JA participe aux réflexions sur ces sujets avec l'ensemble des acteurs du monde agricole : JA a ainsi adhéré à l'association NumAgri, dans un objectif de valoriser les données agricoles produites. JA doit à l'avenir continuer son travail en développant aussi une réflexion plus interne sur ces thématiques.

Transition des pratiques agricoles

Dans un contexte actuel où les pratiques agricoles sont souvent questionnées, JA estime que l'agronomie se doit d'être au service de la multi-performance des exploitations agricoles. De nombreuses démarches innovantes cherchent à apporter de la valeur aux producteurs pour leurs pratiques et ce qu'elles apportent : cette année encore, JA s'est mis en relation avec différentes organisations pour chercher à s'impliquer dans ces démarches de transition.

JA a cherché à se positionner sur l'enjeu des sols, en considérant que les sols sont une composante vivante essentielle de notre agriculture et que les sols vivants agissent comme un véritable réservoir de carbone et de biodiversité. JA participe ainsi au comité scientifique de « l'initiative Sols Vivants », portée par l'ONG Earthworm. Ce projet a pour objectif de remettre la question du sol au cœur de la filière agricole, comme point de départ de la création de valeur et de la qualité de l'ensemble de la filière agro-alimentaire.

La réflexion sur le potentiel des sols agricoles, en lien avec la valorisation des pratiques agricoles, s'axe aujourd'hui aussi autour du label Bas-Carbone. Lancé en avril 2019, il met en place un cadre offrant des perspectives de financement à des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de stockage de carbone. Aux côtés des acteurs des filières agricoles et des entreprises, JA s'est engagé lors du SIA 2020 à impliquer 1000 Jeunes Agriculteurs dans la démarche d'ici 2025. L'enjeu est de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs, en commençant par les jeunes, de valoriser toutes pratiques bénéfiques au climat. JA travaillera aussi à la faisabilité de la démarche sur les exploitations ainsi qu'à l'implication des acteurs économiques dans le Label bas-carbone, qui sera la condition sine qua non à la réussite du projet.

Programme National de Développement Agricole et Rural 2021 - 2027 : objectifs et modalités

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a pour but d'orienter l'agriculture française par la mise en œuvre d'actions qui confortent le développement de systèmes de production performants. Il s'est construit sur la volonté de la profession agricole de contribuer à un développement agricole réfléchi, partagé et durable au bénéfice de tous les agriculteurs. Nous tenons aujourd'hui à réaffirmer notre volonté de poursuivre dans cette voie en étant attentif au déploiement du PNDAR 2021 – 2027 : il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans les transitions complexes futures : ce défi passe par la constitution d'un système de R&D agricole performant, privilégiant l'approche systémique des situations. JA travaille pour que ces ambitions figurent dans le futur PNDAR.



Perspectives

JA continuera à travailler de manière transversale sur l'innovation : si JA n'a pas pour but de se positionner sur tous les sujets et outils innovants, il faut tout de même considérer que l'accompagnement et le suivi de certaines thématiques ont un intérêt fort pour le monde agricole. La charte et le label Data-Agri sont un exemple concret de l'importance d'un positionnement de la production agricole dans l'innovation. Afin de se positionner de façon cohérente sur l'innovation, la rédaction d'un document d'appui sur la stratégie à adopter est une étape importante.